

Natura 2000

Les vallées de la Leyre

*un capital naturel commun
à préserver et à valoriser*

ANNEXES



Octobre 2003

SOMMAIRE

- 1- **BIBLIOGRAPHIE**
- 2- **COMITE DE PILOTAGE**
- 3- **MILIEUX TOURBEUX ETUDIES**
- 4- **FICHES HABITATS FORESTIERS**
- 5- **FICHES HABITATS OUVERTS**
- 6- **FICHES FLORE**
- 7- **FICHES ESPECES ANIMALES**
De la Directive Habitats
Patrimoniales

ANNEXE 1

BIBLIOGRAPHIE

- **BLANCHARD Frédéric, LAMOTHE Thomas.** Etude des groupements végétaux des prairies inondables, des prairies saumâtres et des milieux tourbeux de la vallée et du delta de la Leyre (Gironde, Landes). PNR des Landes de Gascogne, Mission Conservatoire Botanique National Aquitaine/Poitou-Charentes, 2003, 119p.
- **BARON J.P. et DUGUY R.** La Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*, dans le marais de Brouage (Charente maritime, France) : croissance, reproduction et déplacements. 2nd International Symposium on *Emys orbicularis*, juin 1999, p 53-54. Ed. SOPTOM.
- **BARREAU J.J.** Schéma Départemental de Vocation Piscicole et Halieutique du Département de la Gironde. Ministère de l'Environnement, Conseil Général de la Gironde, Fédération Départementale des A.A.P.P.M.A. 1995.
- **CAMBY A. et MAIZERET C.** Contribution à l'étude de la répartition et de l'alimentation de la loutre (*Lutra lutra*) dans les départements de la Gironde et des Landes (France). GERA, 1983.
- **CONSEIL GENERAL DES LANDES.** Programme de conservation des forêts galeries des Leyres. Direction de l'Environnement, 2000, 53p.
- **DEMOUNEM R., LEGIGAN P.** Les landes et l'homme – Evolution naturelle et évolution dirigée des Landes de Gascogne. Centre d'animation du Graoux, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Conseil Régional d'Aquitaine, Délégation régionale à l'Architecture et à l'Environnement d'Aquitaine, Commune de Belin-Beliet, Institut de recherche sur l'Enseignement de la géologie et de la Biologie, 1988, 144p.
- **FEL B.** Schéma Départemental de Vocation Piscicole et Halieutique du Département des Landes. Fédération Départementale des A.A.P.P.M.A. 1996.
- **GEREA** (Groupe d'Etude et de Recherche en Ecologie Appliquée), Université Bordeaux I. Impacts du défrichement sur l'environnement dans le massif forestier des Landes de Gascogne. Secrétariat d'Etat à l'Environnement, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 1990, 105p.
- **GEREA** (Groupe d'Etude et de Recherche en Ecologie Appliquée), Université Bordeaux I. Intérêt écologique et fragilité des zones humides des Landes de Gascogne. Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture, Conseil Régional d'Aquitaine, 1985, 95p.
- **KLINGEBIEL A., GAYET J., CASTAING P.** Le delta de la Leyre : Point des connaissances en géologie et hydrologie. Parc Naturel régional des Landes de Gascogne. Travaux et colloques scientifiques, 1993, p7-20.
- **KLIENGBIEL A., LEGIGAN P.** Cadre géologique de la Leyre. Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Institut de Géologie du bassin d'Aquitaine. Colloque du Conseil scientifique et culturel du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : la Leyre et son bassin versant. 1992, p7-20.
- **LE VEZO V.** Contribution au plan d'aménagement de la vallée de la Leyre. Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, 1986, 50p.

- **LEYRE NATURE.** Diagnostic socio-économique : Vallées de la Grande et de la Petite Leyre. Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, CRPF Aquitaine, Chambre d'Agriculture des Landes et de la Gironde, Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine, Fédération des Landes des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération Départementale des Associations de Pêche et Pisciculture de la Gironde, Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, Landes Nature, 2003, 110p.
- **LODE T. et LE JACQUES D.** Données « Loutres » PNR Landes de Gascogne. CAREA, 1990.
- **MAIZERET Christian.** Les tourbières de la moyenne vallée de l'Eyre. GREGE. Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux, 26 (2) 1998 : 81-87.
- **MAIZERET C. et CAMBY A.** Incidence de l'évolution de l'occupation humaine sur le statut de la loutre (*Lutra lutra*) dans la vallée de l'Eyre (Landes). GEREAA, 1981.
- **MAUMY N.** Les lagunes du massif forestier des Landes de Gascogne. Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, 2000, 82p.
- **MARTIN DHERMONT L.** Etude du marais du Graoux : vers un plan de gestion et de protection. Parc Naturel régional des Landes de Gascogne, 1996, 135p.
- **PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE.** Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. 2001, 21p.
- **PARCS NATURELS REGIONAUX DE FRANCE.** Argumentaire : les Parcs Naturels Régionaux. 2001, 48p.
- **SCHOELLER H.** Bulletin technique du génie rural : Etude hydrologique du bassin de l'Eyre. Direction Générale du Génie Rural et de l'Hydraulique Agricole du Ministère de l'Agriculture, Université de Bordeaux, 1964, 87p.
- **SIMONET F.** Le bassin versant de la Leyre : qualité des eaux. Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Institut de Géologie du bassin d'Aquitaine. Colloque du Conseil scientifique et culturel du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : la Leyre et son bassin versant. 1992, p153-160.

ANNEXE 2

COMITE DE PILOTAGE

Direction de l'Administration
Générale et de la Réglementation
Bureau de l'Environnement
Tél. : 05.58.06.58.97
PR/DAGR/2002/N° 810 - GT

Directive Habitats - Réseau Natura 2000

Arrêté portant constitution du Comité de pilotage local
du site n° FR 7200721 - L 14 - Vallées de la Grande et de la Petite Leyre

Le Préfet des Landes,
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

VU le code de l'environnement, partie législative, modifié par l'ordonnance n° 2001-321 du 11 avril 2001 relative à la transposition de directives communautaires et à la mise en oeuvre de certaines dispositions du droit communautaire dans le domaine de l'environnement, et notamment les articles L. 414-1 et suivants relatifs aux sites Natura 2000 ;

VU le code rural, partie réglementaire, modifié par le décret n° 2001-1031 du 8 novembre 2001 relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000 et le décret n° 2001-1216 du 20 décembre 2001 relatif à la gestion des sites Natura 2000 ;

CONSIDERANT la désignation du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne en qualité d'opérateur pour l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 n° FR 72721 - L 14 - Vallées de la Grande et de la Petite Leyre ;

SUR la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Landes;

ARRETE :

Article 1er - Il est constitué pour le site Natura 2000 n° FR 7200721 - L 14 - Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, un Comité de pilotage local composé comme suit :

✚ **Président** : le Préfet des Landes, préfet coordonnateur, ou son représentant ;

✚ Le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde, ou son représentant ;

✚ **Collectivités territoriales et établissements publics locaux** :

- le Président du Conseil Régional d'Aquitaine, ou son représentant ;
- le Président du Conseil Général de la Gironde, ou son représentant ;
- le Président du Conseil Général des Landes, ou son représentant ;

.../...

- les Maires des communes concernées, ou leurs représentants :

▪ Gironde :

- Belin-Béliet ;
- Biganos ;
- Hostens ;
- Lugos ;
- Marcheprime ;
- Mios ;
- Saint-Magne ;
- Salles ;
- Le Teich.

▪ Landes :

- Argelouse ;
- Belhade ;
- Callen ;
- Commensacq ;
- Luxey ;
- Moustey ;
- Pissos ;
- Sabres ;
- Saugnac-et-Muret ;
- Sore ;
- Trensacq.

- les Présidents des établissements publics de coopération intercommunale concernés, ou leurs représentants :

▪ Gironde :

- Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) du Val de l'Eyre ;
- Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) ;
- Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud Pôle Atlantique.

▪ Landes :

- Communauté de Communes du canton de Pissos ;
- SIVOM du canton de Sore ;
- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Touristique de la Vallée de la Leyre ;

- le Président du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, ou son représentant.

☞ Services et établissements publics de l'Etat :

- le Directeur Régional de l'Environnement d'Aquitaine, ou son représentant ;
- le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Aquitaine, ou son représentant ;

- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Gironde, ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Landes, ou son représentant ;
- .../...
- le Directeur Départemental de l'Équipement de la Gironde, ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de l'Équipement des Landes, ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports de la Gironde, ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports des Landes, ou son représentant ;
- le Directeur Régional des Affaires Maritimes d'Aquitaine, ou son représentant ;
- le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Gironde, ou son représentant ;
- le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales des Landes, ou son représentant ;
- le Directeur de l'Agence Interdépartementale de la Gironde et de la Dordogne de l'Office National des Forêts, ou son représentant ;
- le Directeur de l'Agence Départementale des Landes de l'Office National des Forêts, ou son représentant ;
- le Délégué Régional du Conseil Supérieur de la Pêche, ou son représentant ;
- le Délégué Régional de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, ou son représentant ;
- le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine, ou son représentant ;
- le Délégué Régional d'Aquitaine de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, ou son représentant ;
- le Délégué Régional d'Aquitaine du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ;

☞ Organisations socio-professionnelles, représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux :

- le Président de la Chambre d'Agriculture de la Gironde, ou son représentant ;
- le Président de la Chambre d'Agriculture des Landes, ou son représentant ;
- le Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, ou son représentant ;
- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Gironde, ou son représentant ;
- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, ou son représentant ;
- le Président de la Fédération Girondine des Associations Syndicales Autorisées de Défense Contre les Incendies et de Remise en Valeur de la Forêt, ou son représentant ;
- le Président de l'Union Landaise des Associations Syndicales Autorisées de Défense Contre les Incendies et de Remise en Valeur de la Forêt, ou son représentant ;
- le Président du Comité Départemental du Tourisme de la Gironde, ou son représentant ;
- le Président du Comité Départemental du Tourisme des Landes, ou son représentant ;

☞ Associations, usagers :

- le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde, ou son représentant ;
 - le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, ou son représentant ;
 - le Président de la Fédération de la Gironde pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, ou son représentant ;
 - le Président de la Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, ou son représentant ;
 - le Président de la Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest, Association de la Gironde (SEPANSO-GIRONDE) ;
 - le Président de la Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest, Association des Landes (SEPANSO-LANDES), ou son représentant ;
 - le Président de l'Association des Amis de la Terre des Landes, ou son représentant ;
- .../...
- le Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Délégation Aquitaine, ou son représentant ;
 - le Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Gironde, ou son représentant ;
 - le Président du CAUE des Landes, ou son représentant ;
 - le Président de l'Association Leyre Nature, ou son représentant ;
 - le Président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Gironde, ou son représentant ;
 - le Président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Landes, ou son représentant ;
 - le Président de l'Association Natur'33, ou son représentant ;
 - les représentants des prestataires et usagers de canoë-kayak de la vallée de la Leyre ;
 - le Président du Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine, ou son représentant ;

☞ Personnalités qualifiées :

- le Président du Conseil Scientifique et Culturel du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne ;
- le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Aquitaine.

Article 2 - Le Comité est chargé d'assister le Préfet dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 n° FR 7200721 - L 14 - Vallées de la Grande et de la Petite Leyre.

Article 3 - Le Comité se réunit à l'initiative du Préfet ou sur la proposition de l'opérateur du document d'objectifs.

Il peut déléguer l'examen d'une question particulière à une formation restreinte réunie à l'initiative de l'opérateur, lequel en rendra compte au Préfet en séance plénière.

Le Comité peut appeler à titre consultatif et pour des questions déterminées des personnalités ou des représentants d'organismes qualifiés susceptibles de l'éclairer.

Article 4 - Le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde, et le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs des services de l'Etat dans les départements de la Gironde et des Landes.

Fait à Mont-de-Marsan, le **14 novembre 2002**.

Le Préfet,

Pour le Préfet :
Le Secrétaire Général,
Jean-Paul CELET

2ème

05.58 06 58.97

Dossier suivi par M. Gilbert TAROZZI

Comité de pilotage du site Natura 2000 des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre

Compte-rendu de la réunion d'installation du jeudi 14 novembre 2002

Le Comité de pilotage local du site Natura 2000 des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre s'est réuni le jeudi 14 novembre 2002, à 18 heures 30, salle des Fêtes à SABRES, sous la présidence de M. Jean-Paul CELET, Secrétaire Général de la Préfecture des Landes.

Cette séance avait pour objet d'installer le Comité et de lancer officiellement l'élaboration du document d'objectifs du site.

Etaient présents :

- M. Dominique COUTIERE, Conseiller Général-Maire de Labrit, Président du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) ;
 - M. Jean-Paul SEBASTIEN, Maire de Sabres ;
 - M. Guy DESTENAVE, Conseiller Général-Maire de Pissos ;
 - Mme Anne-Marie LANDES-ACHER, Conseillère Municipale de Luxey ;
 - Mme Ginette MILAN, Maire de Callen ;
 - M. Dominique CITRAIN, Maire de Trensacq ;
 - Mme Martine TAPIN, Adjointe au Maire de Commensacq ;
 - M. Gérard MOREAU, Adjoint au Maire de Sabres ;
 - M. Jean-Marie GUILHEMSANS, Maire de Belhade ;
 - M. Jacques DARTIAILH, Maire d'Hostens ;
 - M. Jean-Michel JACQUELIN, Adjoint au Maire de Saint-Magne ;
 - M. Didier BAILLET, Maire de Lugos ;
 - M. Victor LOPEZ, Adjoint au Maire de Belin-Béliet ;
 - Mme Arlette JACQUES, Conseillère Municipale de Salles ;
 - M. Max ROUMEGOUX, Maire de Sore ;
 - M. Henri d'AVEZAC, Maire d'Argelouse ;
 - M. Michel RISPAL, Maire de Moustey ;
 - M. Serge TRABUCHET, Maire de Saugnac-et-Muret ;
- .../...
- Melle Nathalie MAUMY, PNRLG, Chargée de Mission Coordinatrice pour l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre ;
 - M. René-Marc LEGRAND, Service Départemental de Garderie des Landes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ;

- M. Robert MARCHAIS, Directeur-Adjoint de l'Agence Départementale des Landes de l'Office National des Forêts ;
- M. François RETEAU, Office National des Forêts ;
- M. Jacques SIMON, Directeur Départemental-Adjoint de l'Agriculture et de la Forêt ;
- M. Bernard ROUMEGOUX, Président de l'Union Landaise des Associations Syndicales Autorisées de Défense et de Remise en Valeur de la Forêt ;
- M. Jean DULUC, Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) des Landes ;
- M. Philippe GIRARDOT, FDC des Landes ;
- M. Jean-Marc BILLAC, Association Régionale de Défense et de Remise en Valeur de la Forêt ;
- M. Frédéric ALCOUFFE, Direction Régionale des Affaires Maritimes d'Aquitaine ;
- M. Marc de L'HERMITTE, Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine ;
- Me Claude CUVREAU, Président de l'Association Landes Nature ;
- M. Alexandre BORDES, Agence de communication O'TEMPORA ;
- M. Jean-Jacques BARREAU, Directeur Technique de la Fédération de la Gironde pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ;
- MM. Jean-Baptiste DELAUNAY, Laurent DEGRAVE, Loïc LEGLISE, Gabriel DOS SANTOS, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne ;
- M. Richard VEZZOLI, représentant des prestataires canoë-kayak de la Leyre ;
- M. René CLAVE, Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest, Association des Landes (SEPANSO-LANDES) ;
- M. Christian MAIZERET, Conseil Général des Landes ;
- M. Alain CASTAING, Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ;
- M. Jean-Raymond LIARSOU, Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine ;
- M. Bruno LAFOND, CRPF d'Aquitaine, et Union Girondine des Associations Syndicales Autorisées de Défense et de Remise en Valeur de la Forêt ;
- M. Laurent COUZI, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Délégation Aquitaine ;
- M. Philippe BARBEDIENNE, SEPANSO-Gironde ;
- M. Jacques DUFRECHOU, Chambre d'Agriculture des Landes ;
- M. Jean BOULON, Association Leyre Nature ;
- M. Yves GALLATO, Chambre d'Agriculture des Landes ;
- M. Pierre QUINET, Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) d'Aquitaine, Chef du Service Nature, Espaces et Paysage ;
- Mme Nathalie GRESLIER, DIREN Aquitaine ;
- M. Gilbert TAROZZI, Préfecture des Landes, Bureau de l'Environnement.

Etaient excusés :

- M. le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde ;
 - M. le Maire de Belin-Béliet ;
 - M. le Maire de Marcheprime ;
 - M. le Maire du Teich ;
 - M. le Président du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) ;
- .../...
- M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud Pôle Atlantique ;
 - Mme Claudine LACROIX, Déléguée Régionale Adjointe de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;
 - M. Bernard BOUIC, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports des Landes ;
 - M. Alain MARTY, Adjoint au Délégué Régional du Conseil Supérieur de la Pêche.

M. SEBASTIEN accueille les membres du Comité de pilotage en précisant que cette séance d'installation marque l'entrée dans la phase concrète de la procédure Natura 2000.

Il rappelle la période d'inquiétude suscitée localement dès son lancement en 1996.

Il s'agit à présent de rassurer tout le monde sur l'objectif poursuivi, à savoir la conservation des Vallées de la Leyre, axe moteur et fédérateur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

M. le Secrétaire Général remercie M. SEBASTIEN pour ses mots d'accueil et souhaite à son tour la bienvenue aux participants, en précisant qu'il lui revient d'assurer la lourde tâche d'installer le Comité de pilotage du site Natura 2000 des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre.

En préambule, il présente la composition du Comité et signe l'arrêté constitutif afin de marquer l'événement.

Il rappelle les difficultés de mise en place de cette procédure européenne complexe et difficile à expliquer, ainsi que les débats sur le périmètre des sites.

Il s'agit à présent d'aborder les réponses à toutes les interrogations dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs, celui-ci ayant pour objet d'identifier les enjeux et de définir les conditions de contractualisation pour la gestion et la préservation du site.

La phase qui s'ouvre aujourd'hui est la plus importante de la procédure : celle de la concertation garantie par les textes.

Le Comité de pilotage doit permettre d'ouvrir le dialogue avec tous les acteurs concernés, sous l'autorité du Préfet, appuyé par l'opérateur désigné, en l'occurrence le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Tous les intérêts seront pris en compte afin d'assurer la compatibilité entre les objectifs de conservation et les objectifs de développement, cette démarche étant menée en parallèle à la mise en place des pays.

Des groupes de travail pourront être constitués pour approfondir la réflexion.

M. QUINET présente un premier diaporama relatif au cadre juridique du réseau Natura 2000, tel que défini par les directives Habitats et Oiseaux et tel qu'il résulte des textes de transposition dans le droit national, à savoir :

- la loi d'habilitation du 3 janvier 2001, et notamment son article 3 ;
- l'ordonnance du 11 avril 2001 ;
- le décret du 8 novembre 2001 relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000 et la circulaire d'application du 21 novembre 2001 ;

.../...

- le décret du 20 décembre 2001 relatif à la gestion des sites Natura 2000 et la circulaire d'application du 3 mai 2002 sur la gestion contractuelle des sites, une deuxième circulaire devant intervenir prochainement au sujet de l'évaluation des incidences des projets ou programmes.

La loi d'habilitation et l'ordonnance rappellent la prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles et posent le principe d'élaboration concertée d'un document d'objectifs pour chaque site Natura 2000, assorti d'un régime de contrats individuels d'adhésion volontaire.

Mme GRESLIER explicite le dispositif contractuel propre à la France, fondé sur le volontariat et la responsabilisation des acteurs.

L'élaboration du document d'objectifs comporte successivement : un état des lieux écologique et socio-économique, l'identification des enjeux, la définition des objectifs de

conservation et des orientations de gestion, les mesures d'application issues de la concertation.

Le Comité de pilotage demeure l'organe privilégié de la concertation avec tous les partenaires concernés.

L'opérateur désigné par le Préfet conduit l'opération, avec en son sein un Chargé de Mission coordinateur ayant pour fonction l'animation technique.

Ces instances seront maintenues pour assurer l'application et l'animation du dispositif contractuel.

Quant au financement, il pourra être assuré par l'Etat, la Commission européenne, les collectivités territoriales, les financements pouvant aller jusqu'à 100% dans le cadre du plan de développement rural national (application nationale du règlement de développement rural).

Mme GRESLIER conclut son exposé par la présentation de l'état d'avancement du réseau Natura 2000 aux niveaux national, régional et départemental.

Pour le département des Landes, sept sites ont déjà fait l'objet d'un lancement de la procédure pour l'élaboration du document d'objectifs.

La présente séance officialise l'installation du premier Comité de pilotage pour un site interdépartemental coordonné par le Préfet des Landes.

M. le Secrétaire Général tient à souligner ce moment symbolique sur un site très complexe.

M. COUTIERE intervient à son tour pour expliquer l'action du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : l'engagement comme opérateur pour le réseau Natura 2000 relève d'une démarche naturelle.

Celle-ci s'inscrit tout à fait dans la réflexion en cours au sujet du Pays de la Haute Lande, fondée sur l'espace, la qualité de l'espace et l'épanouissement de la vie dans tous les domaines. Il s'agit d'un travail collectif, avec la mobilisation du plus grand nombre, chacun devant apporter sa pierre à l'édifice.

Il convient à présent de dissiper les inquiétudes suscitées par Natura 2000.

.../...

M. COUTIERE laisse la parole à Melle Nathalie MAUMY désignée en qualité de Chargée de Mission coordinatrice pour le document d'objectifs.

Melle MAUMY présente la configuration et les caractéristiques du site des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre :

- 20 communes ;
- 2 départements, Gironde et Landes ;
- 5 700 ha ;
- un milieu riche et diversifié : cours d'eau, forêt-galerie, marais, tourbières, prairies, espèces rares ;
- un patrimoine paysager, culturel et social ;
- un rôle économique affirmé ;
- deux autres programmes orchestrés par le Parc : schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et entretien de rivière.

La démarche Natura 2000 vise à préserver durablement les Vallées de la Leyre en cohérence avec les activités humaines locales : sylviculture, agriculture, pisciculture, chasse, pêche, tourisme, ...

Melle MAUMY rappelle les modalités de la concertation telles qu'exposées précédemment en insistant sur le rôle primordial du Comité de pilotage.

A ce titre, il est proposé quatre groupes de travail thématiques :

- la rivière et ses berges,
- la forêt et les milieux associés (prairies, tourbières, marais, ...),
- le delta de la Leyre,
- les affluents de la Leyre.

Ces différentes groupes doivent permettre d'approfondir les problématiques écologiques et socio-économiques propres à chaque zone, ce travail exigeant motivation et assiduité.

Le calendrier d'élaboration du document d'objectifs doit s'étaler jusqu'en 2004.

En 2002, ont déjà été réalisés :

- l'inventaire et la cartographie des habitats pour définir l'enveloppe de référence et l'affiner au plus près des parcelles ;
- des travaux sur la faune et la flore, et notamment les libellules, les papillons et les tourbières ;
- pour les enjeux socio-économiques, partenariat entre le Parc et l'Association Leyre Nature, dans les domaines de la chasse, de la pêche, de la sylviculture et de l'agriculture, avec déjà des rencontres avec les Maires.

Des interrogations demeurent malgré la motivation observée.

Une expérimentation doit être conduite avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Pour 2003, le programme comporte la poursuite du diagnostic écologique et socio-économique, des réunions publiques d'information, un plan de communication, des réunions d'information par groupe d'activité.

.../...

M. le Secrétaire Général ouvre la discussion.

M. DESTENAVE considère que les propositions de sites Natura 2000 ont été imposées sur la base des inventaires existants, notamment les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Il convient à présent d'établir une délimitation parcellaire de tous les sites.

M. le Secrétaire Général répond qu'il y a lieu de tenir compte du choix des sites, les documents d'objectifs devant répondre à la définition des mesures et aux ajustements de périmètres.

En réponse à M. DULUC sur l'évolution naturelle du milieu, il précise que la démarche vise à préserver l'intérêt du site.

M. ROUMEGOUX s'interroge sur la mise en œuvre des contrats avec chaque propriétaire concerné : information nécessaire, durée des contrats, prise en compte de l'évolution du site.

M. le Secrétaire Général rappelle que le dispositif contractuel exclut toute contrainte et devra s'appliquer au niveau parcellaire.

M. DESTENAVE et Me CUVREAU posent la question sur les conséquences du refus de signature des contrats.

M. QUINET explique le rôle et la responsabilité du Comité de pilotage en la matière. Le dispositif contractuel mis en place par la France fait le choix d'une adhésion volontaire significative des propriétaires, avec néanmoins une obligation de résultat. Certains propriétaires pourraient en effet ne pas signer un contrat si ce dernier n'emporte pas leur adhésion.

M. ROUMEGOUX pose la question des indemnités financières en considérant que ce dispositif constitue une restriction au droit de propriété.

M. le Secrétaire Général répond que les coûts et les moyens de financement seront définis dans le cadre du document d'objectifs.

Quant au choix de la gestion contractuelle, il impose une obligation de réussite, sous peine d'un retour à la voie réglementaire. Le dispositif retenu vise la conservation des sites en cohérence avec les activités.

Me CUVREAU souligne l'effort d'information à développer. Il rappelle la démarche mise en œuvre en 1998 pour les forêts-galeries de l'Estrigon et de l'Estampon, dans le cadre du programme LIFE d'élaboration expérimentale de plans de gestion sur 37 sites pilotes français du futur réseau Natura 2000. Ce travail s'est conclu sur l'application des pratiques actuelles, complétée par des contrats de référence spécifiques donnant lieu à indemnisation ; celle-ci ne s'impose pas si les pratiques existantes répondent aux objectifs de conservation.

M. RISPAL pose la question de la gestion normale de la forêt.

M. QUINET répond qu'il convient d'apprécier suivant les enjeux au regard des habitats et espèces d'intérêt ; ainsi, il n'y a pas lieu de contractualiser s'il n'apparaît pas nécessaire d'appliquer un mode de gestion différent de celui déjà pratiqué dans le site.

.../...

Me CUVREAU rappelle les critères de délimitation du site fondés sur la rupture de pente, les zones basses ayant été autrefois exploitées pour les prairies ou le bois de chauffage.

M. le Secrétaire Général précise que les pentes non entretenues pourront faire l'objet de contrats avec compensation financière si l'intérêt d'un entretien est avéré.

M. DULUC signale le cas de zones Natura 2000 dévalorisées en Belgique.

M. QUINET répond que l'application de la directive Habitats peut conduire à d'autres choix dans certains pays, comme le gel des activités. En l'occurrence, ce n'est pas le choix retenu par la France.

M. DESTENAVE propose la maîtrise du maximum de terrains situés en bord de Leyre pour les gérer par le biais de fonds publics.

Me CUVREAU considère que cette démarche d'acquisition foncière a effrayé certains propriétaires.

M. SEBASTIEN espère que Natura 2000 permettra de corriger les erreurs commises avec la destruction des feuillus.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Secrétaire Général lève la séance et remercie les participants pour la qualité de ces premiers échanges.

Le Préfet,
Pour le Préfet :
Le Secrétaire Général,
Jean-Paul CELET

2ème

05.58.06.58.97

Dossier suivi par M. Gilbert TAROZZI

Natura 2000

**Comité de pilotage du site
des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre
(n° FR 7200721 - L 14)**

**Compte-rendu de la réunion
du lundi 20 octobre 2003**

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 des Vallées de la Grande et de la Petite Leyre s'est réuni le lundi 20 octobre 2003, à 17 heures, à la salle des Fêtes de Sabres, sous la présidence de M. Jean-Jacques BOYER, Secrétaire Général de la Préfecture des Landes.

L'ordre du jour portait sur l'état d'avancement du document d'objectifs, avec notamment la présentation des éléments du diagnostic écologique et socio-économique.

Etaient présents :

- M. Claude CAZAUX, Adjoint au Maire de Sabres ;
- M. Dominique COUTIERE, Conseiller Général - Maire de Labrit, Président du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne ;
- Mme Ginette MILAN, Maire de Callen ;
- Mme Georgette NEGRE, Conseillère Municipale de Luxey ;
- M. Dominique CITRAIN, Maire de Trensacq ;
- M. Philippe BELLEGARDE, Maire de Commensacq ;
- M. Michel RISPAL, Maire de Moustey ;
- M. Didier BAILLET, Maire de Lugos ;
- M. Philippe LACOSTE, Maire de Saint-Magne ;
- M. Jacques MOULINEAU, Mairie de Belin-Béliet ;
- M. Jacques SIMON, Directeur Départemental Adjoint de l'Agriculture et de la Forêt des Landes ;
- M. Jacques DUFRECHOU, Chambre d'Agriculture des Landes ;
- M. Philippe BOURDENS, Chambre d'Agriculture de la Gironde ;
- M. Christian MAIZERET, Conseil Général des Landes ;

.../...

- M. Claude CUVREAU, Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest ;
- M. Jean TIMBAL, membre du Conseil Scientifique du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Aquitaine ;

- M. Alain PONS, Comité Départemental du Tourisme de la Gironde ;
- M. Joël LUCAS, Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine (GDSAA) ;
- M. Stéphane THOMAS, GDSAA ;
- Mme Diane-Gaëlle DOUET, GDSAA ;
- M. Jean-Marie TOURON, Brigade Départementale des Landes du Conseil Supérieur de la Pêche ;
- M. Philippe GIRARDOT, Fédération Départementale des Chasseurs des Landes ;
- Mme Catherine RIVEST, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) ;
- Mme Véronique HIDALGO, PNRLG ;
- M. Frédéric GILBERT, PNRLG, Tourisme de pleine nature ;
- M. Clément WALLERAND, Animateur du Centre du Graoux, PNRLG ;
- M. Alain CASTAING, Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ;
- M. Michel GONIN, Fédération de la Gironde pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ;
- Melle Nathalie MAUMY, PNRLG, Chargée de Mission coordinatrice du document d'objectifs ;
- Melle Gaëlle TRENGALI, Stagiaire du Parc ;
- M. François BILLY, PNRLG, Chargé de Mission Environnement ;
- Melle Marine HEDIARD, Association Landes Nature ;
- M. Andy PAPACOTSIA, Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) d'Aquitaine ;
- M. Gilbert TAROZZI, Préfecture des Landes, Bureau de l'Environnement.

Etaient excusés :

- M. le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde ;
- M. le Maire de Marcheprime ;
- M. le Maire de Mios ;
- M. Jacques DUHART, Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Landes ;
- M. Bertrand GUIZARD, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Gironde.

M. CAZAUX ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. Il fait part des excuses de M. Jean-Paul SEBASTIEN, Maire de Sabres, empêché.

M. CAZAUX précise que cette réunion s'inscrit dans une démarche de développement durable des Vallées de la Leyre au travers du document d'objectifs en cours d'élaboration. Il exprime ses vœux de travaux fructueux en rappelant que le Comité siège pour la deuxième fois à proximité de l'Ecomusée de la Grande Lande, sur le site de Marquèze, le plus emblématique du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

M. BOYER souhaite à son tour la bienvenue aux participants, en précisant qu'il se trouve nouvellement affecté dans le département des Landes.

Il évoque l'installation du Comité en ce même lieu, le jeudi 14 novembre 2002, et tient à souligner, une nouvelle fois, la place du document d'objectifs, au centre de la procédure Natura 2000, et sa portée en tant que base des futurs contrats Natura 2000.

.../...

Il rappelle la désignation du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne en qualité d'opérateur, par convention avec l'Etat représenté par le Préfet des Landes, celui-ci ayant été choisi comme Préfet coordonnateur du site interdépartemental des Vallées de la Leyre.

M. BOYER souhaite que soient évoquées les perspectives d'achèvement du document d'objectifs et de discussions en vue de la phase opérationnelle de mise en œuvre concrète par la signature de contrats.

M. COUTIERE propose d'organiser la séance en trois temps :

- présentation du diagnostic du site des Vallées de la Leyre ;
- discussion et validation ;
- évocation des perspectives du document d'objectifs.

Au-delà des échanges et accords intervenus dans le cadre des groupes de travail, M. COUTIERE souhaite une discussion la plus riche possible sur les points éventuels qui demeureraient en suspens.

1. - Présentation du diagnostic du site Natura 2000 des Vallées de la Leyre.

Melle MAUMY présente les documents remis à chaque participant :

- le rapport « *Diagnostic du site des vallées de la Leyre* », document d'étape relatif au diagnostic écologique et socio-économique du site ;
- la note « *Etat d'avancement du document d'objectifs des vallées de la Leyre* ».

Depuis l'installation du Comité de pilotage, le 14 novembre 2002, trois réunions de travail ont été organisées avec les acteurs locaux et les administrations concernées :

- 1^{ère} réunion en janvier 2003 : Rappel de la démarche du document d'objectifs ;
- 2^{ème} réunion en avril 2003 : Bilan des études écologiques (Cartographie des habitats naturels des vallées de la Leyre, partie girondine - Libellules et papillons - Typologie des tourbières et prairies des vallées de la Leyre) ;
- 3^{ème} réunion en septembre 2003 : Présentation du diagnostic socio-économique et du diagnostic écologique.

Parallèlement, a été réuni un groupe d'experts naturalistes, dans le cadre de l'élaboration de trois documents d'objectifs : Vallées de la Leyre, Lagunes du massif forestier et Vallée du Ciron, ces réunions s'inscrivant dans une démarche de concertation et d'expertise scientifique.

Melles MAUMY, HEDIARD et TRINGALI interviennent tout à tour pour exposer le rapport de diagnostic conformément au diaporama ci-joint, en citant chaque partenaire mis à contribution pour la collecte et la mise en forme des données.

S'agissant du diagnostic socio-économique, une convention de partenariat a été passée avec l'Association Leyre Nature, affiliée à l'Association Landes Nature.

M. le Secrétaire Général remercie les intervenants en soulignant la qualité du rapport de diagnostic, document abouti et présenté de façon pédagogique, avec des outils adaptés.

.../...

2. - Discussion et validation.

M. le Secrétaire Général ouvre la discussion.

Me CUVREAU s'interroge sur le devenir des palombières et les difficultés de gestion des chasseurs dans le cadre des associations communales de chasse agréées (ACCA).

Il évoque certaines zones forestières, quatre dans les Landes et trois en Gironde, qui n'ont pas vocation à intégrer le site Natura 2000, du fait de l'absence d'intérêt au titre des habitats naturels.

Melle MAUMY répond que l'intégration de ces zones a pour objet d'assurer une cohérence de gestion et l'implication des propriétaires.

S'agissant des aulnaies, Me CUVREAU précise qu'il n'y a pas de coupes rases.

M. TIMBAL signale les autres espèces et habitats absents des annexes de la directive Habitats.

Melle MAUMY précise que ces données figurent dans des fiches annexes.

M. le Secrétaire Général exprime ses félicitations pour le travail accompli.

En l'absence d'observation, il propose de valider le rapport relatif au diagnostic du site des vallées de la Leyre.

Il convient à présent d'établir un calendrier dans la perspective de la phase concrète de contractualisation.

3. - Perspectives du document d'objectifs.

Melle MAUMY fait le point sur les phases à venir de la concertation :

↳ Réflexion sur les objectifs et actions :

- Groupe d'experts naturalistes : objectifs globaux du site ;
- Travail sur la déclinaison des objectifs définis en actions de gestion ;
- Négociations individuelles ou par petits groupes pour affiner les actions de gestion ;
- Travail sur les modalités techniques et financières des actions et des cahiers des charges relatifs aux contrats.

↳ Réunions des groupes de travail :

- Objectifs par habitats et espèces ;
- Objectifs globaux du site et actions de gestion globales ;
- Etat d'avancement des négociations, panel d'actions ;
- Groupe de travail final.

↳ Cartographie :

- Finaliser le fond cadastral numérique ;
- Affiner les limites du site en concertation avec des groupes communaux.

↳ Comité de pilotage final.

.../...

M. le Secrétaire Général évoque l'étape plus lourde relative aux dispositions financières et propose d'entamer rapidement la réflexion en la matière.

M. BILLY explicite le calendrier de travail qui sera sujet à des modifications.

M. GIRARDOT, au nom de la Fédération des Chasseurs des Landes, souhaite la tenue de réunions publiques afin de mieux susciter l'acceptation de Natura 2000 par les ACCA.

Me CUVREAU insiste sur l'importance de la cartographie pour les propriétaires ; des rumeurs circulent au sujet de l'intégration de certaines zones dans le secteur de la route de Sore à Pissos.

M. TIMBAL considère que le rapport présenté ce jour constitue un travail considérable à valoriser et présenter aux communes.

M. le Secrétaire Général incite à poursuivre les travaux. S'agissant de la cartographie et du programme d'actions, il rappelle le processus d'arrêté préfectoral qui se construit sur la concertation.

Des propositions fermes et définitives devront être présentées le moment venu.

L'approbation du document d'objectifs par voie d'arrêté constitue un acte d'autorité : elle doit être précédée d'une concertation la plus large, principe de base pour la suite du processus.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Secrétaire Général lève la séance et remercie les participants.

Le Préfet,
Pour le Préfet :
Le Secrétaire Général,
Jean-Jacques BOYER

ANNEXE 3

MILIEUX TOURBEUX ETUDIÉS

1 Présentation des tourbières étudiées

1.1 Tourbière fluviogène bombée (Belin-Beliet)

Premier schéma d'interprétation et localisation du transect

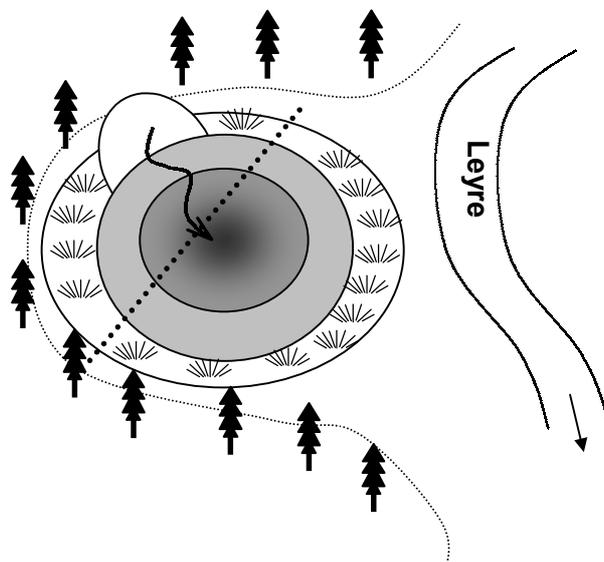
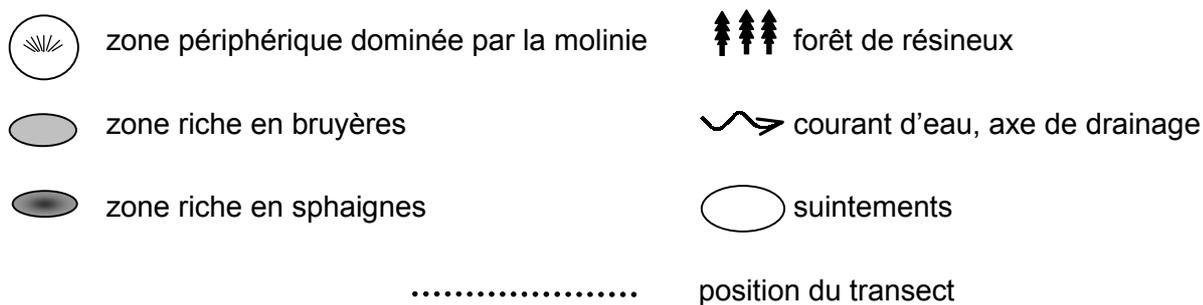
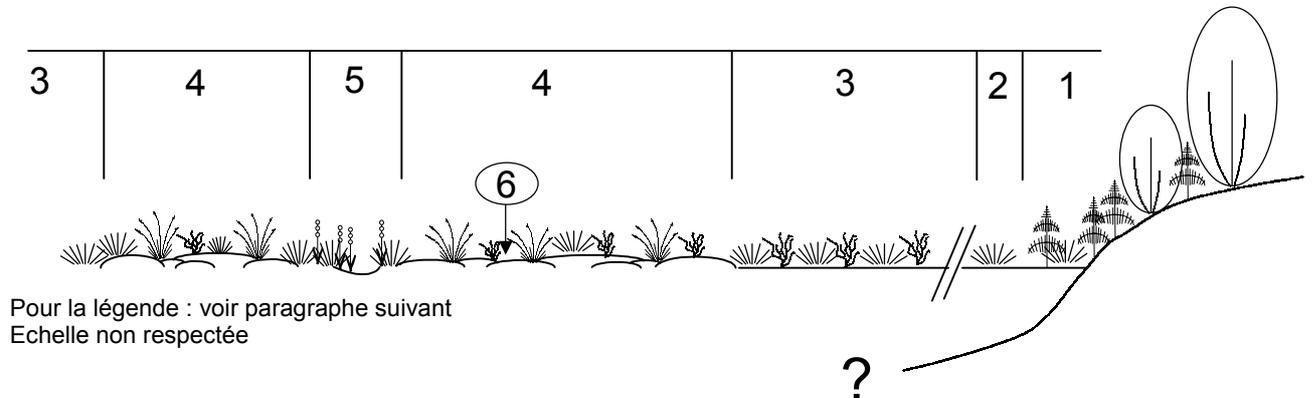


Schéma d'interprétation du transect

Ce schéma ne représente qu'une partie du transect (de la bordure jusqu'au centre) car la symétrie centrale de la végétation est très nette.

Le point n° 5 correspond au passage d'un écoulement superficiel d'eau provenant de la zone de suintement (nommé « chenal actif »). Il correspond approximativement à la zone centrale de la tourbière.



Pour la légende : voir paragraphe suivant
Echelle non respectée

Principales communautés végétales présentes

Les communautés végétales identifiées sur le transect s'inscrivent dans un schéma particulier et typique des tourbières « bombées » avec une symétrie centrale.

- 1 - Groupement périphérique à Molinie bleue et Fougère aigle
(*Scopario-Molinietum caerulea*), riche en Bourdaine (*Frangula dodonei*)
- 2 – Groupement périphérique monospécifique à Molinie bleue
(*Scopario-Molinietum caerulea* ?)
- 3 – Groupement à Bruyère à quatre angles et Molinie bleue
(*Scopario-Ericetum tetralicis*)
- 4 – Groupement à Sphaignes ombrophiles
(proche de l'*Erico tetralicis-Sphagnetum magellanicum*)
- 5 – Chenal à Narthécie ossifrage
(proche du *Sphagno plumulosi-Narthecietum ossifragi*)
- 6 – Groupement à Rhynchospore blanc
(*Drosero intermedia-Rhynchosporetum albae*)

Première conclusion

De par sa forme nettement circulaire, une position topographique qui met le site hors d'atteinte des eaux d'inondation de la Leyre, on peut dire que nous sommes en présence d'un haut-marais, qui peut être qualifié de tourbière bombée (même si le bombement reste extrêmement faible et n'a pas été objectivement apprécié). Le fonctionnement hydrologique de la tourbière est, ou était, à dominante ombrotrophique (eau de pluie).

Sa position dans un ancien méandre de la Leyre en fait une tourbière dont l'implantation a été conditionnée par une dynamique fluviale. On parle de tourbière fluvio-gène.

Il s'agit donc d'une tourbière bombée fluvio-gène de méandre à fonctionnement ombrotrophe (eau de pluie).

Son évolution depuis l'abandon du méandre par la Leyre doit correspondre à un schéma relativement classique d'évolution de tourbière bombée :

- atterrissement du bras mort par des végétations de type roselière et des apports alluvionnaires résiduels en cas de crue (→ stades aquatique, amphibie et minérotrophe) ;
- apparition d'un bas-marais acides riches en sphaignes (→ stade minérotrophe) ;
- colonisation par les sphaignes ombrotrophes et bombement (→ stade ombrotrophe) ;
- phase de sénescence avec disparition des sphaignes ombrophiles (→ stade minéralisé).

De nombreuses questions subsistent :

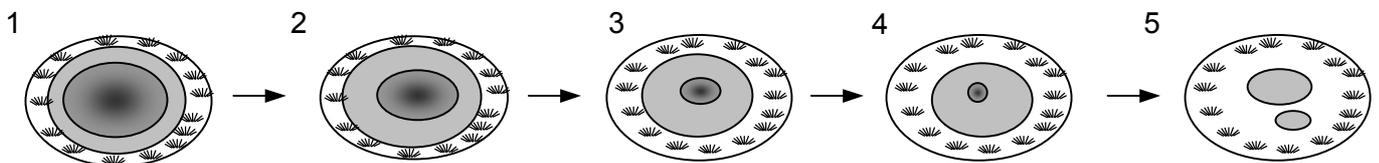
Pourquoi à un moment donné, la dynamique végétale a conduit à la formation d'un haut-marais (stade ombrotrophe) soit à partir d'un bas-marais (stade minérotrophe non boisé) soit à partir d'un boisement marécageux (stade minérotrophe boisé) ?

Pourquoi certains bras morts n'ont jamais évolués vers des systèmes ombrotrophes et semblent bloqués au stade aulnaie à Osmonde ?

Concernant la tourbière de Hongrand dans son état actuel, on remarque que les zones véritablement actives et accumulatrices de tourbes, c'est à dire constituée de tapis de sphaignes (*Erico tetralicis-Sphagnetum magellanici*) sont très réduites et localisées au centre de la tourbière.

Il est vraisemblable que la zone active était beaucoup plus étendue par le passé.

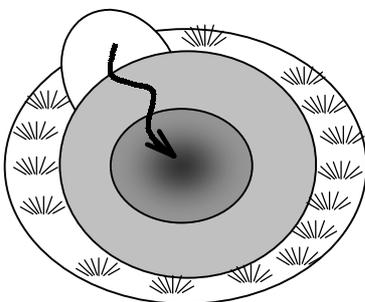
La réduction de la zone active peut être liée à un déficit actuel du bilan hydrique soit par perturbation récente (tentative de drainage au cours du siècle, etc...), soit par modification des conditions climatiques au cours du quaternaire qui ont connu des phases beaucoup plus humides.



Le premier stade correspond à une tourbière en pleine activité.

Le dernier stade correspond à une tourbière « morte » ou sénescente.

Le site d'Hongrand pourrait correspondre à une tourbière « stade 3 » ou « stade 4 ».



Il est vraisemblable que la tourbière soit plutôt en fin d'évolution, sous un climat actuel peu propice à son extension.

On pourrait dire que la tourbière est en quelque sorte en « équilibre écologique instable ».

Il semble donc que toute perturbation hydrologique du système devrait entraîner une disparition irréversible des zones de tourbières actives.

Il est certain que la conservation actuelle de cette tourbière devra passer par un strict respect des conditions d'alimentation hydrique.

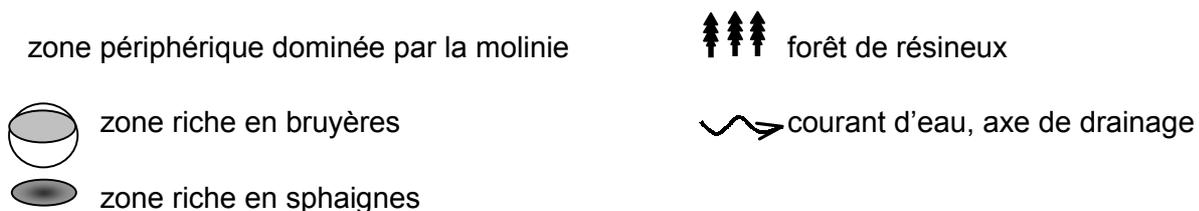
1.2 Tourbière fluvio-soligène (Sore)

Théoriquement, on est en présence d'une tourbière fluvio-soligène, c'est à dire que le système est né des écoulements de l'eau lié à un réseau hydrographique (un ruisseau d'où système fluvio-gène) et des ruissellements sur une pente (système soligène).

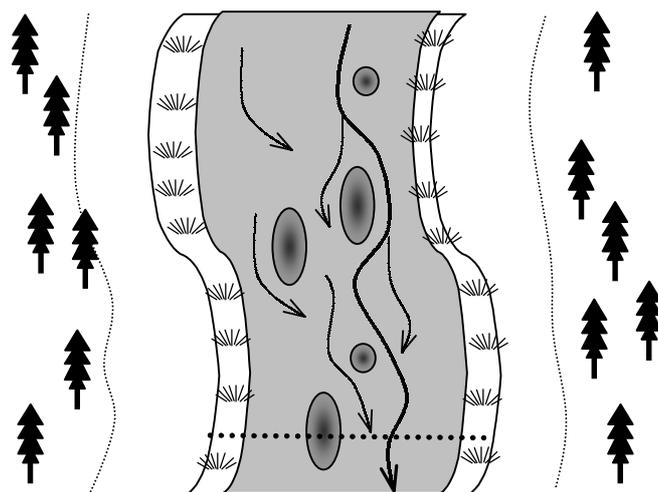
Son fonctionnement hydrologique est mixte : majoritairement minérotrophe (eau de « circulation ») et très localement ombrotrophe (eau de pluie).

Le système peut donc être caractérisé comme suit : c'est une tourbière fluvio-soligène minérotrophe localement ombrotrophe.

Premier schéma d'interprétation et localisation du transect



..... position du transect



échelle non respectée

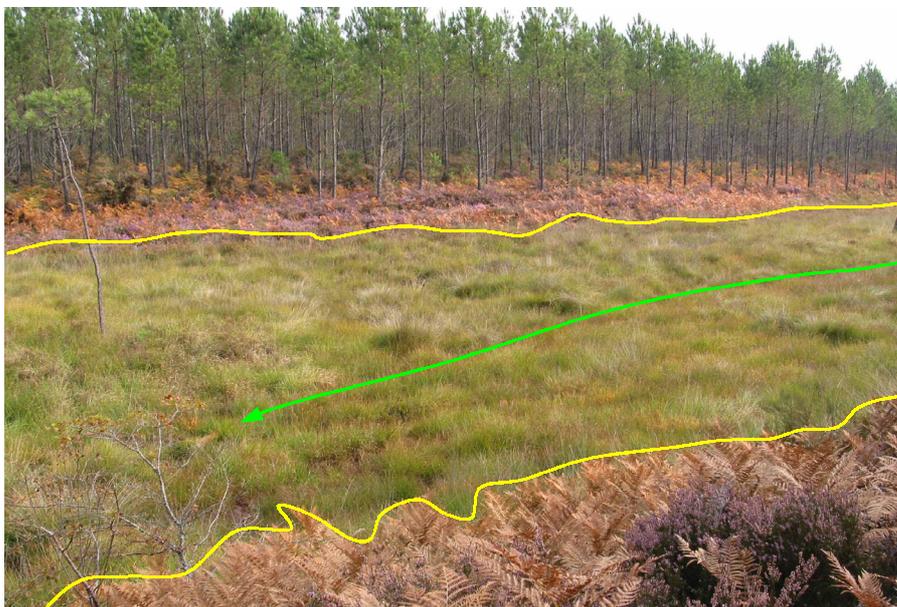
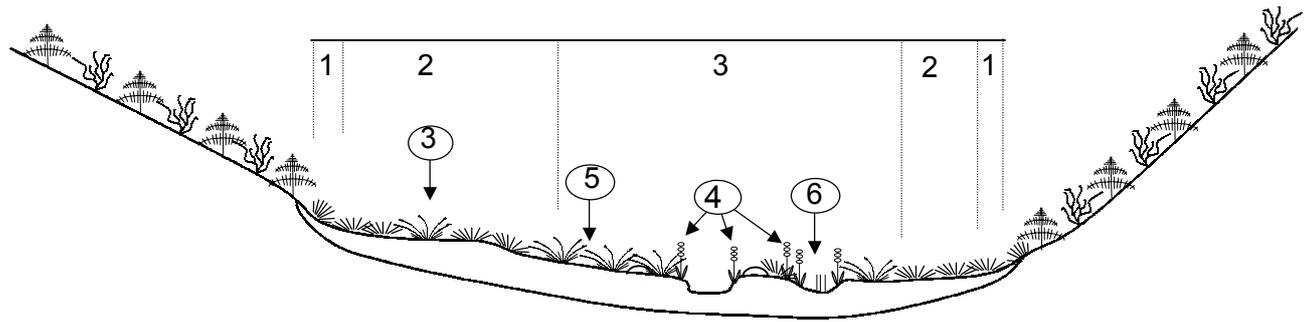


Schéma d'interprétation du transect



Pour la légende : voir paragraphe suivant
Echelle non respectée

Principales communautés végétales présentes

Il y a globalement une symétrie parallèle à la pente, mais ruissellement et écoulement du ruisseau sont sans cesse en train de remanier les communautés. C'est pour cette raison que la végétation est en mosaïque et explique la grande richesse de ce site en groupements dits de « cicatrisation ».

1 – Groupement périphérique monospécifique à Molinie bleue
(*Scopario- Molinietum caerulea*)

2 – Groupement à Bruyère à quatre angles et Molinie bleue
(*Scopario-Ericetum tetralicis*)

3 – Groupement à Sphaignes ombrophiles ou mixte hygrophile/ombrophile
(proche de l'*Erico tetralicis-Sphagnetum magellanicum*)

4 – Chenal à Narthécie ossifrage
(proche du *Sphagno plumulosi-Narthevietum ossifragi*)

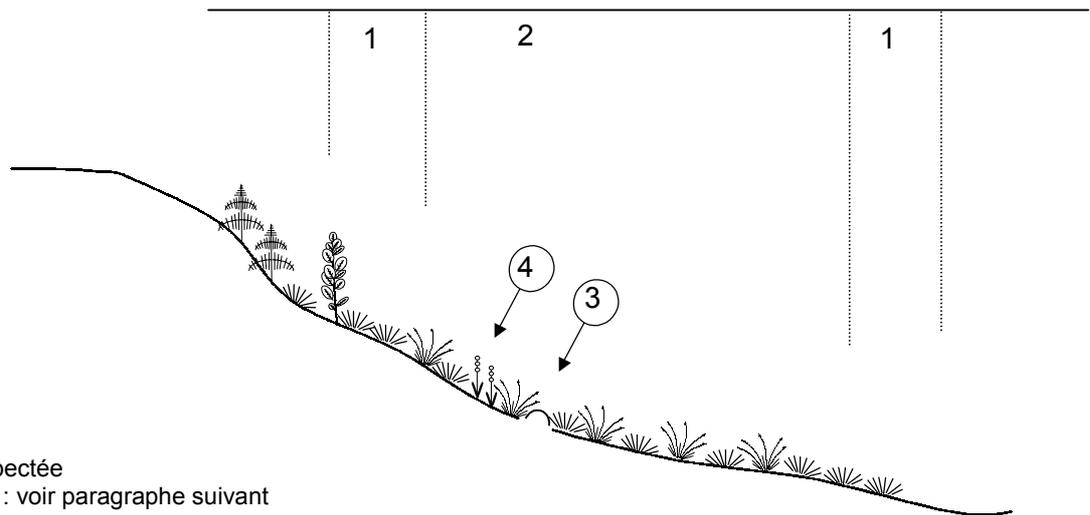
5 & 6 – Groupements de cicatrisation sur tourbe dénudée qui peuvent appartenir à plusieurs communautés végétales :

- groupement à Rhynchospore blanc (*Drosero intermedia-Rhynchosporetum albae*), communauté végétale bien représentée et enrichie par le Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*), absent de la tourbière précédente (n° 5)
- communauté dominée par la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*), (n° 6)

1.3 Tourbière soligène de pente (Argelouse)

Schéma d'interprétation

L'ensemble de la végétation paraît assez homogène, avec pour seule discontinuité des communautés végétales liées à des suintements d'eau prononcé (n° 4) ou à des buttes de sphaignes (n° 3).



échelle non respectée
Pour la légende : voir paragraphe suivant

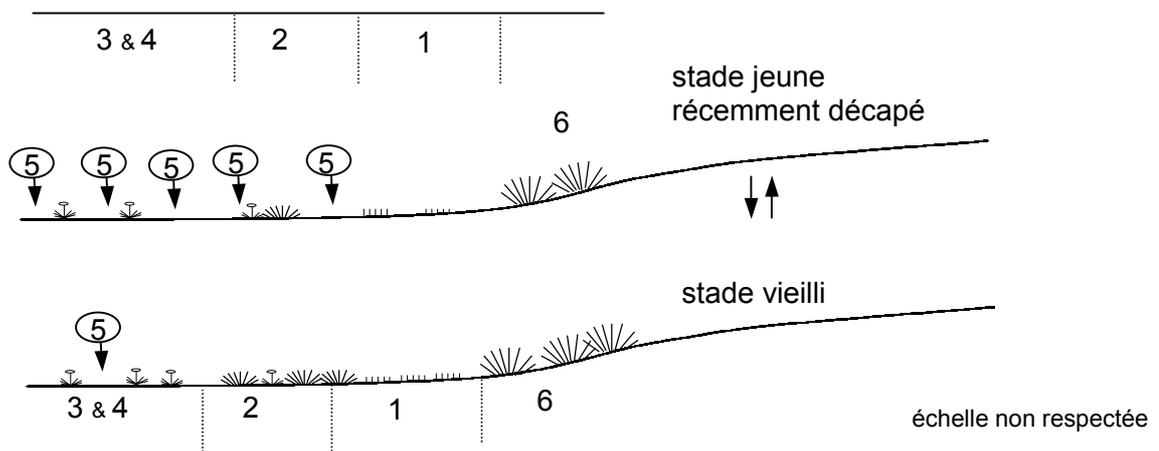
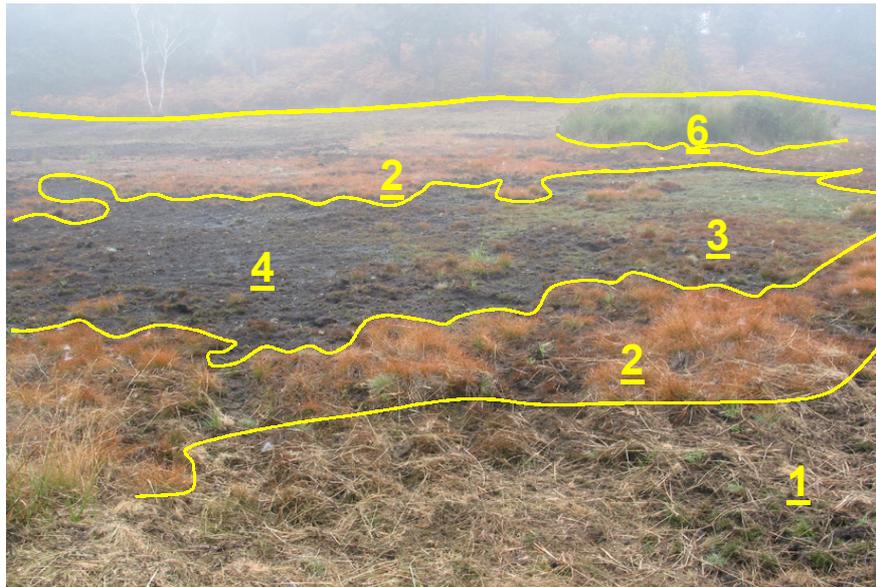
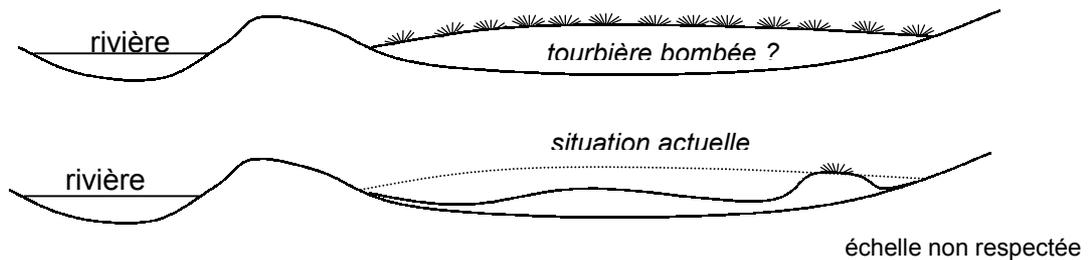
Principales communautés végétales présentes

Cette tourbière apparaît nettement plus simple que les deux autres sites. Elle est également plus petite.

- 1 – Groupement périphérique monospécifique à Molinie bleue (*Scopario- Molinietum caerulea*)
- 2 – Groupement à Bruyère à quatre angles et Molinie bleue (*Scopario-Ericetum tetralicis*)
- 3 – Buttes à Sphaignes ombrophiles (proche de l'*Erico tetralicis-Sphagnetum magellanicum*)
- 4 – Tâches à Narthécie ossifrage (proche du *Sphagno plumulosi-Narthecietum ossifragi*)
- 5 – Groupement à Rhynchospore blanc (*Drosero intermedia-Rhynchosporetum albae*)

1.4 Ancienne tourbière (Luxey)

Les premières analyses nous font penser à l'existence d'une ancienne et petite tourbière bombée.



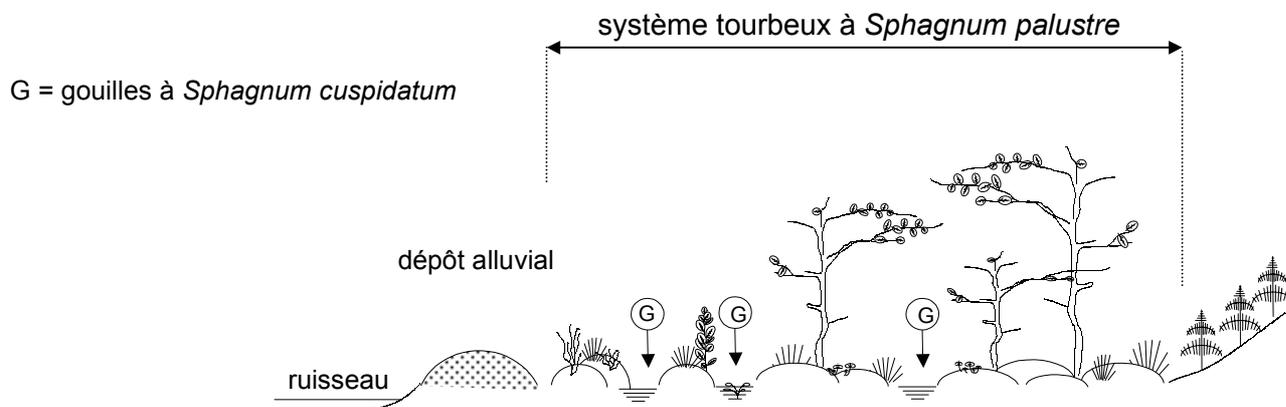
Communautés végétales présentes

- 1 – communauté périphérique à Agrostide des chiens (proche du *Lobelio urentis-Agrostietum caninae* ?)
- 2 – communauté à Scirpe à nombreuses tiges : (*Eleocharetum multicaulis*)
- 3 et 4 – communautés diverses possibles :
 - 3 - riche en Jonc bulbeux (groupement à *Juncus bulbosus*)
 - 4 - riche en Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée (*Hyperico elodis-Potamogetonetum polygonifolii*) dans les plus bas niveaux
- 5 – communauté de cicatrisation riche en Rhynchospore blanc et plantes carnivores (*Drosero intermediae-Rhynchosporetum albae*)
- 6 – moliniaie monospécifique, vestige de l'ancienne tourbière, ou moliniaie de périphérie

1.5 Un cas à part : une « zone tourbeuse » (Luxey)

On est en présence d'un système tourbeux peu développé de type fluviogène. Le qualificatif de « zone tourbeuse » semble préférable à l'emploi de celui de « tourbière ». L'extrême intrication des communautés végétales rend l'étude du système très complexe.

Profil schématique (d'après schéma de terrain)



Echelle non respectée

Interprétation

Deux groupements présents dans le site ont fait l'objet de fiches descriptives. Il s'agit :

- des gouilles à *Sphagnum cuspidatum* et Potamot à feuilles de renouée
- des buttes à Sphaignes des marais (*Sphagnum palustre*)

Ils sont tous deux d'interprétation phytosociologique complexe.

Le premier groupement est très localisé et correspond à des dépressions inondées entre les buttes de *Sphagnum palustre*.

La majeure partie du site est colonisée par les buttes de Sphaignes des marais (*Sphagnum palustre*) qui « s'appuient » sur l'enchevêtrement des réseaux racinaires des saules (*Salix acuminata*) et de la Bourdaine (*Frangula dodonei*).

Première conclusion

Il semble possible d'interpréter ce site tourbeux comme un système peu accumulateur de tourbe soumis à l'influence proche et régulière d'un cours d'eau ou d'une nappe phréatique comme peuvent l'être de nombreux autres boisements marécageux à sous-bois de sphaignes de la vallée installés dans d'anciens bras morts.

2.6 Fiches habitats

Système d'étangs tourbeux et de lagunes

Gazon amphibie de bas niveau à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée

Gazon amphibie de niveau intermédiaire à Scirpe à nombreuses tiges

Gazon amphibie des niveaux inférieurs

Gazon amphibie des niveaux supérieurs à Lobélie brûlante et Agrostis des chiens

Gouilles à Sphaignes et Potamot à feuilles de renouée

Systèmes de tourbières

Tourbières hautes actives

Les suintements à Narthécie ossifrage

Groupement de cicatrization des sols tourbeux à Rossolis intermédiaire et Rhynchospore blanc

Systèmes des landes tourbeuses et groupements associés

Landes humides atlantiques méridionales à bruyère ciliée et bruyère à quatre angles

Landes humides atlantiques septentrionales à bruyère à quatre angles

Les Chênaies à Chênes tauzin

Association pionnière :

Pino pinastri-Quercetum roboris.

Association de maturité :

Lonicero periclymeni-Quercetum

Alliance : *Quercion robori-pyrenaicea*

Classe : *Querco-Fagetea*

Code EUR 15 : 41.6

Code CORINE : 9230

Présence avérée : Oui. Habitat fréquent sur la vallée, sur les pentes des talus et en bord de la forêt de production.

Enjeu écologique sur le site : Très fort.

Enjeu socio-économique sur le site : exploité comme bois de chauffage lors des coupes rases de pin mais souvent non débardé sur les talus. Il s'agit souvent d'espèces hybrides entre chêne pédonculé et chêne tauzin.

Menaces sur le site :

- Les coupes rases : menace faible car difficulté d'accès

Cortège floristique

Strate arborescente : Chêne tauzin, Chêne pédonculé, Pin maritime, Cormier, Bouleaux verruqueux et pubescent, Robinier faux-acacia.

Strate arbustive : Houx, Néflier, Bourdaine, Ajonc d'Europe, Callune, Genêt à balais, Coudrier, Fragon, Ronces...

Strate herbacée : Avoine de Thore, Asphodèle blanche, Sabline des montagnes, Laïche des sables...

Physionomie, structure

La présence du Chêne tauzin crée l'intérêt du milieu.

La strate arborescente est pauvre en espèces.

La strate arbustive est souvent très recouvrante (Ajonc, Bruyère, Callune...).

La strate herbacée est très dense.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

La dégradation de cet habitat donne naissance à des landes à Callune, Brande et Ajoncs, des landes humides à Bruyères ciliée.

Cet habitat est fugace dans le temps car il représente un stade pionnier. Il évolue vers de la Chênaie pédonculée.

La flore est banale pour la région mais l'habitat présente un intérêt par la présence de Chêne tauzin, espèce pionnière de transition.

Cet habitat apporte une diversité intéressante au sein des plantations de Pin maritime.

Les Chênaies pédonculées acidiphiles à Molinie

Association : *Molinio-Quercetum roboris*

Alliance : *Molinio-Quercion roboris*

Classe : *Querco-Fagetea*

Code CORINE : 41-51

Code EUR 15 : 91.90

Présence avérée : Oui. Installé dans les cuvettes, il recouvre de faibles superficie. Les accès sont difficiles.

Enjeu écologique sur le site : Très fort.

Enjeu socio-économique sur le site : coupes rares pour l'utilisation de bois de chauffage

Menaces sur le site :

- Les coupes rases : faible menace

Cortège floristique

Strate arborescente : Chêne pédonculé, Bouleau verruqueux et pubescent, Tremble.

Strate arbustive : Bourdaine, Saule à oreillettes

Strate herbacée : Molinie bleue, Chèvre-feuille des bois, Canche flexueuse, Laîches à pilules, Polytric élégant, Polystic spinuleux, sphaignes...

Physionomie, structure

Cet habitat se présente sous forme de peuplements toujours ouverts de Chêne pédonculé assez courts et bas branchus.

La strate arbustive est généralement peu fournie.

Le sol est recouvert par un tapis dense de Molinie accompagnée de quelques espèces typiques des milieux humides et acides (bourdaine...)

Dans les endroits les plus humides, la Molinie a tendance à former des touradons.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Habitat qui provient de la colonisation naturelle et progressive de landes ou de dépressions engorgées par les ligneux pionniers puis par le Chêne pédonculé.

La flore est banale mais le milieu présente un fonctionnement particulier. Il existe encore peu de connaissances sur la dynamique de régénération de cet habitat.

Cet habitat est important pour de nombreuses espèces animales tel le Vison d'Europe. Les anciens fossés ou ornières d'exploitation présentent des potentialités intéressantes pour la reproduction des batraciens. Les vieux arbres creux offrent des gîtes intéressants aux chiroptères. Certains grands mammifères trouvent refuge dans cet habitat.

Les Aulnaies-(frênaies) à hautes herbes.

Association : *Filipendulo ulmariac-Alnetum*

Alliance : *Alnion-incanae*

Classe : *Quercu-Fagetea*

Code CORINE : 44.3

Code EUR 15 : 91 EO- Aulnaie-frênaies à hautes herbes.

Présence avérée sur le site : Oui

Enjeu écologique sur le site : Très fort.

Enjeu socio-économique sur le site : Essence parmi les peuplements feuillus du site qui présente le plus d'intérêt économique.

Menaces potentielles sur le site :

- Le drainage (menace qui dépasse le cadre du site) : régression dans le delta
- Exploitation par coupes rases : rares sur le site mais il existe un programme de valorisation de l'aulne au niveau régional
- Substitution d'essences par le peuplier : les tentatives ont aboutis à des échecs, trop de frais d'exploitation
- Les techniques de curage
- Les travaux sur les berges
- Passage d'engins lourds (peu présente car pas de boisements d'alignement).

Cortège floristique

Arbres : Aulne glutineux, Frêne commun, Erable sycomore, Chêne Pédonculé.

Arbustes: Saule cendré, Bourdaine, Douce amère.

Strate herbacée : Cirse maraîcher, Prêle très élevée, Eupatoire chanvrine, Reine des prés, Ortie dioïque, Lierre terrestre, Angélique sauvage, Laîche des marais.

Physionomie, structure

Difficile à individualiser parmi les aulnaies. C'est l'Aulne qui domine largement le milieu. Le Frêne, le Chêne pédonculé et le Saule peuvent être présents.

Le sous-bois est peu dense et la strate herbacée est fournie.

Cet habitat se trouve à proximité des prairies humides à Laïches sur alluvions gorgés d'eau.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Evolution naturelle à partir de prairies à hautes herbes (mégaphorbiaies) en passant par la saulaie. Peu aussi dériver de l'assèchement d'aulnaies marécageuses.

Habitat peu fréquent et occupant de faibles surfaces.

Habitat qui s'inscrit dans des complexes variés offrant des niches écologiques aux espèces animales et végétales.

Exploitation :

- Cycle d'exploitation court.
- Exploitation des taillis par coupes rases
- Leur exploitation nécessite de les tirer avec un câble et d'utiliser une pelle mécanique.

Débouchés : bois d'œuvre car facilement tirable.

Boulaie pubescente à sphaignes

Association : *Sphagno palustris-Betuletum pubescentis*

Alliance : *Alnion glutinosae*

Classe : *Alnetea glutinosae*

Code CORINE : 44.A1

Code EUR 15 : 91DO

Présence avérée : Oui. Très faible superficie, 1 site en Gironde (1 ha) et 2 petits sites dans les Landes

Enjeu écologique sur le site : Très fort.

Enjeu socio-économique : Faible valeur marchande

Menaces potentielles sur le site :

- Le drainage
- Les coupes rases : faible menace sur le site

Cortège floristique

Strate arborescente : Bouleau pubescent (*Bétula pubescens*), Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)...

Strate arbustive : Saule cendré (*Salix cinerea*), Saule roux (*Salix atrocinerea*)

Strate herbacée : Fougère de la Chartreuse (*Carex echinata*), Molinie bleue

Physionomie, structure

Habitats formant des tâches circulaires ou elliptiques, des « croissants » ouverts sur la pente ou des talus linéaires (parallèlement à un cours d'eau), les queues d'étangs. Peuplements assez denses mais rabougris, dominés par le Bouleau pubescent, parsemés d'Aulne glutineux et Sorbier oiseleurs.

La strate basse se compose d'un épais tapis muscinal spongieux et élastique, avec des brosses de Polytric commun et des bombements de sphaignes formant souvent d'épais manchons à la base des troncs. Les plantes à fleurs et les fougères ont un recouvrement irrégulier, parfois dense et peu élevé.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Par acidification une aulnaie marécageuse mésotrophe évolue en boulaie à sphaignes, de même que les engorgements de peuplements forestiers acidiphiles du fait de la faible épaisseur de tourbe. Type d'habitat résiduel rare ou limité topographiquement, en régression du fait de diverses actions anthropiques.

Espèces étroitement spécialisées et parfois rares ; exubérance des fougères.

La diversité bryologique très remarquable à l'échelle régionale voire nationale.

Mosaïques et grande diversité de micromilieus.

Rôle non négligeable dans la régulation du Réseau hydrographique.

Intérêt cynégétique de ces milieux : zone de refuge pour la faune sauvage.

Gazon amphibie de bas niveau à Millepertuis des marais et potamot à feuilles de renouée.

Association : *Hyperico elodis-Potamogetonetum polygonifolii* (Allorge 1921) Braun-Blanquet & Tüxen 1952.

Alliance : *Elodo palustris-Sparganion* Braun-Blanquet & Tüxen ex Oberdofer 1957

= *Hydrocotylo vulgaris-Baldellion ranunculoidis*
Tüxen & Dierssen in Dierssen 1972

Classe : *Littorelletea uniflorae* Braun-Blanquet & Tüxen ex V. Westh., Dijk & Passchier 1946.

Code CORINE : 22.11 x 22.31

Code EUR 15 : 3110

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles : Des assèchements prolongés conduisent bien souvent l'extension des végétations herbacées et arbustives des niveaux supérieurs.

Enjeu sur le site : Très fort

Cortège floristique

Hypericum elodes, *Potamogeton polygonifolius*,
Juncus bulbosus, *Hydrocotyle vulgaris*.

Physionomie, structure

- Gazon de plantes vivaces rases ne dépassant guère 20 cm de haut, à structure en général ouverte laissant apparaître un substrat généralement brun noirâtre.

- Majorité de plantes vivaces hémicryptophytes et petits hélophytes. *Potamogeton polygonifolius* et *Hypericum elodes* possèdent tous deux des morphologies très variables en fonction des niveaux d'eaux.

- Végétation amphibie à sub-atlantique des niveaux inférieurs, baignés par des eaux oligo-mésotrophes acidiclinales, sur des substrats généralement organiques, supportant une légère émer-sion estivale et/ou automnale.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Groupement relativement stable dans le temps s'il est soumis à des alternances régulières de périodicité annuelle émer-sion estivale/inondation.

Dans certaines conditions d'atterrissement, le groupement peut-être colonisé par des sphaignes et l'on peut voir apparaître progressivement des groupements plus nettement turficoles.

L'altération trophique des eaux s'exprime par la superposition d'éléments de végétations annuelles eutrophes dominée par le *Bident trifolié* (*Bidens tripartita*).

Communauté à protéger, en voie de disparition à l'échelle régionale.

**Gazon amphibie de niveau intermédiaire à
Scirpe à nombreuses tiges.**

Association : *Eleocharitetum multicaulis* (Allorge 1922) Tüxen 1937

Alliance : *Elodo palustris-Sparganion* Braun-Blanquet & Tüxen ex Oberdofer 1957

= *Hydrocotylo vulgaris-Baldellion ranunculoidis* Tüxen & Dierssen in Dierssen 1972

Classe : *Littorelletea uniflorae* Braun-Blanquet & Tüxen ex V. Westh., Dijk & Passchier 1946

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles : Groupement sensible à l'eutrophisation, à une modification des niveaux d'eaux et à l'alternance annuelle inondation/exondation.

Enjeu sur le site : Très fort

Cortège floristique

Eleocharis multicaulis, *Juncus bulbosus*, *Hydrocotyle vulgaris*, *sphagnum denticulatum*, *Agrostis canina*.

Physionomie, structure

- Communauté assez rase d'une vingtaine de centimètres de hauteur et assez dense de petite espèces vivaces hygrophiles à fort développement végétatif avec dominance d'une espèce cespiteuse. Floraison estivale discrète de quelques espèces.

- Hémicryptophytes.

- Végétation des sols organiques très hygrophiles des niveaux inférieurs, oligotrophes, acidoclines, subissant une exondation estivale.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

- Enrichissement en sphaigne hygrophiles dans certaines conditions et évolution possible vers les tourbières.

Le groupement est en contact topographique inférieur avec un gazon à *Agrostis des chiens*. Les communautés ouvertes peuvent voir apparaître des végétations de cicatrisation.

- Communauté stable qui se raréfie à l'échelle régionale.

Gazon amphibie des niveaux inférieurs à Jonc bulbeux

Association : Groupement à *Juncus bulbosus*

Alliance : *Elodo palustris-Sparganion* Braun-Blanquet & Tuxen ex Oberdorfer 1957

= *Hydrocotylo vulgaris-Baldellion ranunculoïdes*
Tüxen & Dierssen in Dierssen 1972

Classe : *Littorelletea uniflorea* Braun-Blanquet & Tüxen ex V.Westh., Dijk & Passchier 1946

Code CORINE : 22.11 x 22.32

Code EUR 15 : 3130

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles : Sensible à des assèchements prolongés.

Enjeu sur le site : Très fort

Cortège floristique

Juncus bulbosus, *Hydrocotyle vulgaris*, *Ranunculus cf. ololeucos*, *Agrostis canina*, *Eleocharis multicaulis*, *Eleogiton fluitans*, *Sphagnum denticulatum*.

Physionomie, structure

- Végétation rase, clairsemé, caractérisée par le vert foncé du jonc bulbeux contrastant parfois avec le vert plus clair de l'*Eleogiton fluitans* et parfois les « coussinets » formés par l'agrostis des chiens (provenant de groupements en contact topographique supérieur)

- Juncacée vivace à souche bulbeuse

- Communauté sur des sols oligo-mésotrophe, hygrophile, favorisé par un balancement des niveaux d'eau été-hiver. Ce groupement est en contact topographique inférieure avec le gazon amphibie à scirpe à nombreuses tiges.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Ce groupement dominé par *Juncus bulbosus* correspond le plus souvent à des stades dynamiques assez fugaces ; il prépare l'installation d'un groupement sociologiquement structuré, si les conditions écologiques restent stables.

Dans le cas d'une remontée des niveaux d'eaux, on voit apparaître *Scirpetum-fluitantis*.

Communauté qui n'est pas en régression, du fait des activités d'origine anthropique la favorisant.

Gazon amphibie des niveaux supérieurs à Lobélie brûlante et Agrostis des chiens.

Association : *Lobelio urentis* - *Agrostietum caninae* De Foucault 1984

Alliance : *Caro verticillati*—*Juncenion acutiflori* de Foucault & Géhu 1980

Classe : *Molinio caeruleae*—*Juncetea acutiflorae* Braun—Blanquet 1950

Code CORINE : 37.312

Code EUR 15 : 6410

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles : Sensible à l'eutrophisation et à l'apport de matériaux riches en bases.

Enjeu sur le site : Très fort

Cortège floristique

Agrostis canina, *Lobelia urens*, *Anagallis tennella*, *Potentilla erecta*, *Molinia caerulea*, *Scutellaria minor*.

Physionomie, structure

- Prairie structurée par des communautés ouvertes où les plantes dressées (*Lobelia*, *Molinia*, *Juncus*) forment une strate supérieure. Une strate inférieure est composée par des plantes plus basses (*Agrostis*, *Potentilla*, *Anagallis*).

La végétation se développe au début du printemps et est optimale en été où les inflorescences bleues de la Lobélie et de l'Agrostis des chiens attirent l'œil.

- Hémicryptophytes.

- Végétation méso-hygrophile acidophile sur des sols tassés sablonneux, en général relégué sur les bords des chemins lorsque ceux-ci sont fréquentés, car elle résiste mal aux effets mécaniques du piétinement et du roulement. Elle peut occuper des coupe-feu forestiers éclairés.

On peut l'observer plus rarement en ceinture externe d'étangs oligotrophes. On peut encore rencontrer ce gazon le long de talus plus ou moins sablonneux des ruisseaux à niveaux d'eau variable.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Il existe plusieurs sous associations ou variantes de cette association pouvant évoluer vers une communauté à *Rosolis* intermédiaire.

Très souvent à son contact on observe une communauté à *Radiola faux-lin* et *Cicendia filiforme* dont quelques éléments peuvent pénétrer parmi les plantes vivaces (Communauté ouverte).

Communauté à protéger, en voie de disparition à l'échelle régionale.

Gouilles à sphaignes et Potamot à feuilles de renouée.

Association :

Alliance : *Oxycocco palustris-Ericion tetralis*

Classe : *Oxycocco palustris-Sphagnetaea magellanici*

Code CORINE : 51.1

Code EUR 15 : 7110

Habitat prioritaire.

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles : Ce groupement est très sensible aux piétinements, au drainage, à la modification des variations des niveaux d'eau ainsi qu'à l'eutrophisation du milieu.

Enjeu sur le site : Fort

Cortège floristique

Sphagnum cuspidatum, hydrocotyle vulgaris, potamogeton polygonifolius, molinia caerulea.

Physionomie, structure

L'ensemble se présente sous la forme d'une micro dépression d'une dizaine de centimètres de profondeur, de 25 centimètres de diamètre au maximum, tapissée de sphaignes et constamment imprégnée d'eau. Le couvert végétal ne dépasse pas 5 cm de hauteur au-dessus de l'apex des sphaignes.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Les étapes de son évolution sont :

- atterrissement d'un bras mort
- Apparition d'un bas-marais acide
- Colonisation par les sphaignes
- Phase de sénescence avec disparition des sphaignes

Ce groupement craint la minéralisation de la tourbe et les actions anthropiques (feu, drainage) permettent aux espèces landicoles de dominer puis de détruire le groupement.

Ce groupement très rare et très localisé, il est rare au niveau régional.

Tourbières hautes actives :

Association : *Erico tetralicis- Sphagnetum magellanicum*

Alliance : *Oxycocco palustris-Ericion tetralis*

Classe : *Oxycocco palustris- Sphagnetaea magellanicum*

Code CORINE : 51.1

Code EUR 15 : 7110

Présence avérée : Oui

Enjeu sur le site : Très fort.

Menaces potentielles :

- Création de fossés de drainage
- Creusement pour faire des plans d'eau
- Régénération par étrépage sur certains sites
- Piétinement

Cortège floristique

Sphagnum magellanicum, Sphagnum papillosum, Sphagnum capillifolium, Sphagnum rubellum, Narthecium ossifragum, Drosera rotundifolia, Erica tetralix, Scoenus nigricans.

Physionomie, structure

Strate muscinale dominée par quelques espèces de sphaignes ombrophiles, sur lesquelles s'implantent diverses phanérogames. Les sphaignes sont réparties sur les buttes suivant un gradient d'hygrophilie.

Bryophytes du type *Sphagnum* dominant, plantes carnivores.

Communautés strictement ombrotrophiques, avec micromosaïques de dépression/butte liées à la croissance des sphaignes et à la vitalité plus ou moins grande des espèces landicoles.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Les étapes de son évolution sont :

- atterrissement d'un bras mort
- Apparition d'un bas-marais acide
- Colonisation par les sphaignes
- Phase de sénescence avec disparition des sphaignes.

Ce groupement craint la minéralisation de la tourbe et les actions anthropiques (feu, drainage) permettent aux espèces landicoles de dominer puis de détruire le groupement.

Ces tourbières actives sont en limite de leur aire de répartition. Leur formation et leur pérennité sont liées au climat atlantique qui assure des apports d'eaux atmosphériques

Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses atlantiques à végétation amphibie

Rang phytosociologique: *Littorellettea uniflorea*

Code CORINE : 22.11*22.31

Code EUR 15 : 3110

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles :

- Perturbation ou dégradation du système hydrique d'alimentation par drainage.
- Comblement par apport de déchets domestiques ou de produits de coupe.
- Fermeture du milieu par enrésinement.
- Piétinement, tassement par le passage trop fréquent de personnes ou d'engins.
- Tendance à l'eutrophisation.
- Approfondissement/décapage.

Enjeu sur le site : Fort

Cortège floristique

Littorelle uniflore (*Littorella uniflora*), isoète de Bory (*Isoetes boryana*), scirpe à tiges nombreuses (*Eleocharis multicaulis*), pilulaire à globule (*Pilularia globulifera*), lobélie de Dortmann (*Lobelia dortmanna*), faux cresson de Thore (*Caropsis verticillatundata*), potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*), millepertuis des marais (*Hypericum elodes*).

Physionomie, structure

Eaux souvent peu profondes, oligotrophes peu minéralisées et pauvres en bases, avec une végétation vivace, rase, aquatique à amphibie, sur sol oligotrophe des grèves des lacs et des étangs.

Les substrats sont toujours oligotrophes, souvent acides, parfois basique (dépression dunaires), grossiers (sables) à fins (limons).

Le niveau d'eau est obligatoirement variable, la durée d'exondation contribuant à la variabilité de l'habitat amphibie et le niveau étant au plus bas en été et début d'automne, le courant est quasiment nul.

Cet habitat se présente toujours comme un fin gazon peu stratifié d'herbes souvent très peu élevées laissant apparaître le substrat.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Cet habitat est assez stable, le battement de la nappe est contraignant pour les végétaux, ce qui permet à peu de plantes de se développer car elles ne sont pas adaptées, d'où une faible compétition interspécifique.

On constate souvent sur ces substrats le développement de rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*).

Intérêt patrimonial floristique lié à la présence d'espèces protégées et ou menacées au niveau national : Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*).

Intérêt patrimonial faunistique lié à la présence d'espèces protégées et ou menacées au niveau national: lamproie de planer et leucorrhine à front blanc (*Leucorrhina albifrons*)

Landes humides atlantiques méridionales à bruyère ciliée et bruyère à quatre angles.

Rang phytosociologique : *Ericion tetracilis*—*Ulicion minoris*.

Code CORINE : 31.12

Code EUR 15 : 4020

Habitat prioritaire.

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles :

- Enrichissement et boisement naturel.
- Assèchement par drainage suivi de plantation.
- Dégradation liée à la fréquentation du public.

Enjeu sur le site : Très fort.

Cortège floristique

Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
bruyère à balais (*Erica scoparia*)
ajonc nain (*Ulex nanus*)
sphaignes.

Physionomie, structure

Végétation ligneuse basse dominée par les bruyères et plus précisément par la bruyère ciliée. Le type de sol est pauvre, semi tourbeux, acide et humide (Parfois en eau lors de fortes précipitations).

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Les landes humides à bruyères offrent une diversité de situation liée au gradient hydrique du sol. Ainsi on peut passer de landes mésophiles caractérisés par la lande cendrée à une lande méso hygrophile à bruyère à quatre angles et bruyère ciliée. OÙ a des landes hygrophiles dominées par la bruyère à quatre angles. Dans les zones mésophiles les landes évoluent vers des fourrés à ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*). Par contre dans les secteurs drainés en surface, elles sont colonisées par le pin maritime, ce qui se traduit par un enrésinement de cet habitat qui risque à plus long terme d'évoluer vers une lande à molinie.

Intérêt patrimonial floristique lié à la présence d'espèces protégées au niveau national :

- Drosera à feuilles rondes.
- Drosera intermédiaire.

Landes humides atlantiques septentrionales à bruyère à quatre angles.

Rang phytocologique : *Ericion tétracilis—Ulicion minoris.*

Code CORINE : 31.11

Code EUR 15 : 4010

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles :

- Enrichissement et boisement naturel.
- Assèchement par drainage suivi de plantation.
- Dégradation liée à la fréquentation du public.

Enjeu sur le site : Très fort.

Cortège floristique

Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
bruyère cendrée (*Erica cinerea*)
bruyère à balais (*Erica scoparia*)
ajonc nain (*Ulex nanus*)
sphaignes.

Physionomie, structure

Végétation basse dominée par les bruyères et plus précisément par la bruyère à quatre angles. Le sol est pauvre, semi tourbeux, acide et humide (Parfois en eau lors de fortes précipitations).
Habitat situé principalement en bordure de lagune.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Les landes humides à bruyères offrent une diversité de situation liée au gradient hydrique du sol. Ainsi on peut passer de landes mésophiles caractérisés par la lande cendrée à une lande méso hygrophile à bruyère à quatre angles et bruyère ciliée. Où a des landes hygrophiles dominées par la bruyère à quatre angles.
Dans les zones mésophiles les landes évoluent vers des fourrés à ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*). Par contre dans les secteurs drainés en surface, elles sont colonisées par le pin maritime, ce qui se traduit par un enrésinement de cet habitat qui risque à plus long terme d'évoluer vers une lande à molinie.

Floristique liée à la présence d'espèces protégées au niveau national :

- Rossolis à feuilles rondes.
- Rossolis intermédiaire.

Végétation à Marisque

Rang phytosociologique : Alliance du *Cladietum marisci*—*Phagmition australis*.

Code CORINE : 53-3

Code EUR 15 : 7210-1

Habitat prioritaire.

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles :

- Sensible aux variations du niveau de la nappe, donc aux perturbations ou dégradation du système hydrique.
- Colonisation par les ligneux.
- Phénomène d'eutrophisation.

Enjeu sur le site : Très fort

Cortège floristique

Marisque (*Cladium mariscus*)
roseau phragmites (*Phragmites australis*)

Physionomie, structure

- Herbe dure et coupante pouvant atteindre 2,5 mètres de hauteur. La multiplication se fait par le biais des rhizomes (tiges souterraines) qui sont rampants et peu ancrés dans le sol.
- Sensible aux variations des niveaux de la nappe.
- Se développe dans les zones humides ayant une alimentation hydrique régulière, sur des sols riches en matière organique, mais aussi sur des substrats sableux et graveleux.
- Fort pouvoir de colonisation → roselières impénétrables (Cladiaie) possédant une importante litière végétale.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

L'évolution des cladiaies est fonction du bilan hydrique :

Si alimentation hydrique régulière → tourbière acidiphiles → peuplement de saule et de bouleau (Saulaie-Bétulaie).

La litière des cladiaies rend difficile la colonisation d'autres espèces d'où une grande stabilité de ces formations.

Intérêt patrimonial faunistique : La structure verticale de cet habitat offre deux types de milieu : une zone supérieure chaude et une zone inférieure sombre, fraîche et humide, favorables à de multiples espèces d'araignées, coléoptères, orthoptères...

Intérêt patrimonial floristique : dans le cas d'une cladiaie ouverte il est possible de trouver des espèces patrimoniales tel que le rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*) et la grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*)

Mégaphorbiaies :

Alliance : Convolvulion sepium

Classe : Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium

Code CORINE : 37.71

Code EUR 15 : 6430

Présence avérée : Oui

Menaces potentielles : grande sensibilité aux travaux de correction des rivières et à toutes réductions des lits majeurs où ils se développent. La mégaphorbiaie disparaît aussi en cas d'empierrement des rives.

Risque d'envahissement par des pestes végétales dont les populations présentent une forte dynamique du fait d'une multiplication végétative puissante.

Enjeu sur le site : Moyen

Cortège floristique

Liseron des haies (*Calystegia sepium*)

Ortie dioïque (*Urtica dioica*)

Stellaire aquatique (*Myosoton aquaticum*)

Baldingéra faux-roseau (*Phalaris arundinacea*)

Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)

Consoude officinale (*Symphytum officinale*)

Epilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*)

Physionomie, structure

Il s'agit de prairies élevées pouvant dépasser un mètre de hauteur et présentant fréquemment des faciès constitués par des espèces sociales très dynamiques.

On observe également la présence d'espèces exotiques envahissantes dont le développement explosif peut conduire à la disparition des espèces de l'habitat.

Ces formations peuvent se limiter à des liserés et des taches au sein des forêts riveraines, au bord des talus..., ou occuper de plus grandes étendues aux dépens de prairies abandonnées. Elles peuvent aussi se développer en sous-bois de plantations de Robinier.

Dynamique / Valeurs patrimoniales

Ces mégaphorbiaies dérivent de l'abandon de prairies anciennement gérées.

On observe le développement progressif des espèces qui peu à peu étouffent les espèces prairiales et les font disparaître.

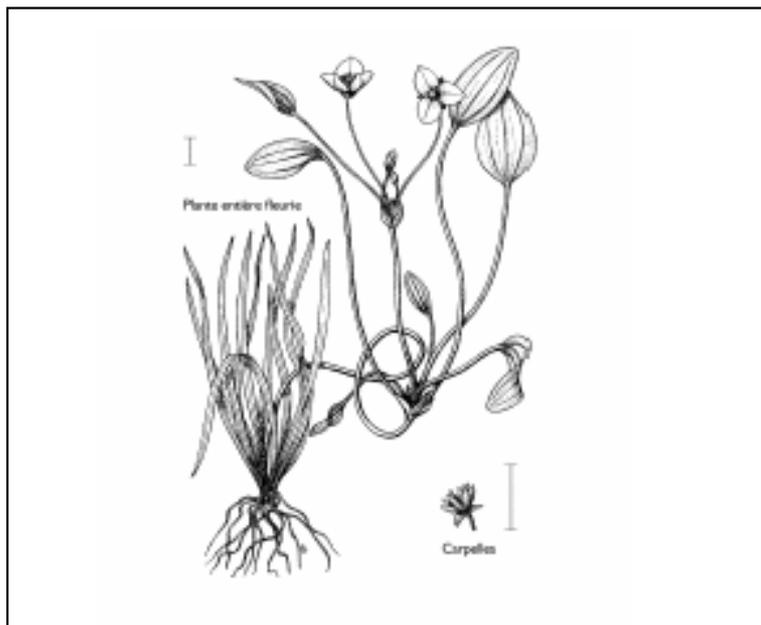
Ces milieux sont le berceau de quelques espèces prairiales de prairies de fauche ou pâturées. Le fond floristique est plutôt composé d'espèces banales mais il est possible d'observer quelques espèces rares à l'échelle régionale.

ESPECES DE
LA DIRECTIVE HABITAT

Luronium natans

Le Flûteau nageant

Code EUR 15: 1831



Ph. DANTON

Présence avérée : Oui

Enjeux sur le site : Très fort.

Menaces potentielles:

- disparition/altération des milieux humides : comblement de mares, drainage des zones humides.
- La pisciculture intensive avec utilisation de désherbants, d'intrants modifiant la qualité des eaux.
- Les modifications des conditions physico-chimiques du milieu : acidification des eaux, eutrophisation, chaulage.

Ecologie

Le Flûteau nageant est un espèce aquatique ou amphibie : il est capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau et une exondation temporaire. On le trouve principalement dans les eaux peu profondes et oligotrophes.

Il semble préférer un bon ensoleillement et une eau claire, mais il peut s'accomoder de l'ombrage et d'un eau turbide. Il se développe sur des substrats de nature variée: fonds sablonneux, vaseux...

Caractère biologique

Plante herbacée, glabre, dont la morphologie varie en fonction de la situation écologique.

- dimorphisme foliaire: feuilles basales submergées, groupées en rosette, vert pâle et translucide, longues et étroites, flottante à pétiole fin.
- Tige fine (jusqu'à 100 cm selon la profondeur de l'eau)
- Fleurs solitaires flottant à la surface de l'eau, hermaphrodites : 3 pétales blancs à base jaune arrondie
- Fruits : akènes d'environ 3 mm.

Valeur patrimoniale

Régression généralisée.

Rare y compris dans des zones en apparence favorables.

Caropsis verticillatinundata

Le Faux cresson

Code EUR 15: 1618.



Présence avérée : Oui

Enjeux sur le site : Très fort.

Menaces potentielles:

- abandon des activités agricoles traditionnelles en rapport avec les zones humides : pâturage, fauche...
- Plantations des résineux qui assèchent les sols et ferment le milieu
- Le développement d'espèces envahissantes, en particulier la Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*)

Ecologie

Le Faux cresson de Thore est un espèce qui se développe souvent sur les rives inondables des étangs à eau oligotrophe, des zones marécageuses ou tourbeuses.

Les zones qu'il occupe sont souvent inondées en hiver et très humide en été. Le substrat acide (pH 4-5) est recouvert par une mince couche de matière organique, est essentiellement composé de limons et de sables.

Etant un espèce pionnière, il lui faut de l'espace et une luminosité suffisante pour se développer. Par conséquent, elle ne supporte pas une concurrence végétale importante, car il s'agit d'une ombellifère de petite taille.

Caractère biologique

- Plante glabre de 5 à 15 cm
- Floraison: de juillet à septembre. La floraison estivale s'effectue suite à l'exondation du milieu, facteur conditionnant le développement plus ou moins tardif de la plante. Les diaspores sont essentiellement disséminées par l'eau (hydrochorie).
- Hémicryptophyte
- Tige couchée ou ascendante, creuse, simple ou rameuse.
- Petites ombelles à 4 ou 6 rayons filiformes. Fleurs blanches à sépales distincts, pétales échancrés à 5 étamines munies d'anthers violettes.

Valeur patrimoniale

En régression dans tous les départements où elle est présente. Il est difficile de dénombrer avec exactitude les stations car les sites perturbés peuvent avoir conservés une potentialités de reconquête du biotope importante.

ESPECES DE
LA DIRECTIVE HABITAT

***Anguilla anguilla* (Linné, 1758)**

L'Anguille

Ostéichthyens, Anguilliformes, Anguillidés

Statut de protection :

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II)
Convention de Berne 19 sept 1979 (annexe III)

Répartition :

Espèce présente en Europe occidentale et centrale

France : Présente sur l'ensemble du réseau hydrographique et sur toutes les côtes



Présence avérée : Oui

Causes de disparition en France :

- Disparition de l'habitat ;
- Pollution des eaux ;
- Sensible aux activités anthropiques
 - ▶ barrages, lâchers d'eau,
 - ▶ travaux mécaniques sur les cours d'eau (dragages, curages, extraction de granulats...)

Sensibilité sur le site : Moyen

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

Habitat

C'est une espèce migratrice amphihaline thalassotroque. L'espèce colonise tous les milieux continentaux accessibles, depuis les estuaires jusqu'à l'amont des bassins versants pour y effectuer sa croissance.

En eau douce, elle vit cachée sous les pierres, sous les berges, dans les herbiers, les racinaires, les sédiments et à l'abri de la lumière.

Biologie et moeurs

Reproduction La zone de ponte n'est toujours pas localisée avec certitude (aucun œuf observé en milieu naturel). Les plus petites larves (5 mm) ont été observées en mer des Sargasses, site probable de ponte. Il est supposé que les anguilles meurent après la reproduction.

Phase larvaire les leptocéphales consomment du plancton marin pendant 2 à 3 ans en mer avant de gagner les côtes estuariennes.

Phase adulte à la taille de 75-85 mm les leptocéphales se transforment en civelle qui remontent les rivières en s'alimentant de plancton d'eau douce. Les sujets adultes sont carnivores et vivent de 5 à 20 ans en eau douce.

***Esox lucius* (Linné, 1758)**

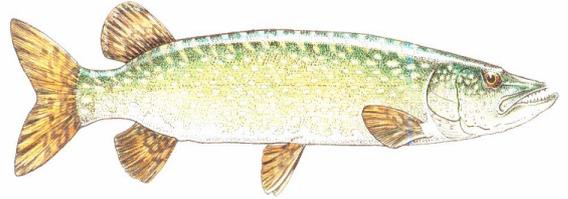
Le Brochet

Ostéichthyens, Salmoniformes, Esocidés

Répartition

France : espèce présente dans l'ensemble du territoire mais est rare dans la région méditerranéenne et absente en Corse.

Aujourd'hui, l'espèce est menacée localement par la destruction de ses zones de reproduction.



Présence avérée : Oui

Causes de disparition en France :

- Disparition des zones humides et des prairies
- Obstacles à la libre circulation
- Modifications hydrauliques

Sensibilité sur le site : Moyen à forte

Habitat

Le brochet est une espèce limnophile recherchant les habitats à bonne transparence et à couvert végétal dense : cours d'eau à méandres riches en végétation aquatique, zones peu profonde de plan d'eau.

Biologie et moeurs

Reproduction Les mâles sont souvent matures à 2 ans, un an avant les femelles. La reproduction a lieu en février-mars et parfois jusqu'en avril. La ponte est déposée à faible profondeur (0,3 à 1 m) sur la végétation herbacée des rives et des plaines d'inondation. L'incubation dure 120° jours.

Phase larvaire La vésicule vitelline se résorbe en 130°jours. Durant cette période les larves se fixent aux végétaux par des papilles buccales.

Phase adulte La croissance des alevins est souvent rapide (30 cm à 1 an) selon la nourriture (petits poissons). Il dépasse parfois 1 m (10 ans) pour un poids de 10 à 20 kg selon le sexe.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

***Lampetra fluviatilis* (Linné, 1758)**

La Lamproie de rivière

CYCLOSTOMES, Pétromyzonidés.

Statut de protection : protection de biotope possible

France :

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II, V)
Convention de Berne 19 sept 1979 (annexe III)

Code UE : 1099



B. BRETON

Présence avérée : Oui

Causes de disparition en France :

- Pollution des eaux : faible
- Sensibles aux activités anthropiques
- Barrage, lâchers d'eau, curages

Sensibilité sur le site : Moyen

Habitat

C'est une espèce migratrice anadrome, parasite en mer, qui quitte les eaux côtières (à la fin de l'hiver) et remonte (la nuit) dans les rivières.

L'habitat de reproduction est similaire à celui de la lamproie marine mais le nid, plus petit (40 cm), n'est élaboré qu'avec du gravier et du sable.

Biologie et moeurs

Reproduction A l'âge de 2,5 à 3 ans, de mars à mai, dans des eaux comprises entre 10 et 14°C. La fécondité est élevée. Il n'y a pas de survie post-reproduction.

Phase larvaire les larves gagnent les «lits» d'ammocètes après 5 jours, ne restant enfouies que de 3 à 6 ans.

Phase adulte la métamorphose est atteinte à la taille de 90-150 mm (juillet-octobre) et se poursuit jusqu'au printemps suivant. Les juvéniles argentés, bleuâtre à l'extrémité caudale non pigmentée dévalent la rivière la nuit (mars-juin) jusqu'en mer où elles se nourrissent de la chair des poissons et le sang qu'elles parasitent.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

***Pétromyzon marinus* (Linné, 1758)**

La Lamproie marine

CYCLOSTOMES, Pétromyzonidés.

Statut de protection : protection de biotope possible

France : vulnérable

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II)
Convention de Berne 19 sept 1979 (annexe III)

Code UE : 1095



B. BRETON

Présence avérée : Oui

Causes de disparition en France :

- Pollution des eaux : faible
- Sensibles aux activités anthropiques
- Barrage, lâchers d'eau, curages

Sensibilité sur le site : Moyen

Habitat

C'est une espèce migratrice anadrome, parasite en mer, qui quitte les eaux côtières à l'âge de 7 à 9 ans (à la fin de l'hiver) et remonte dans les rivières.

L'habitat de reproduction est un faciès de plat-courant (>40cm/s) et profond (> 50cm); le nid semi circulaire peut atteindre 2 m.

Biologie et moeurs

Reproduction de fin avril à fin mai, dans des eaux comprises entre 15 et 18°C. La femelle est couverte de multiples fois par le mâle, qui fixé sur sa tête féconde les ovules. Il n'y a pas de survie post-reproduction.

Phase larvaire après 35-40 jours (10 mm) dans le sable du nid, les larves gagnent les «lits» d'ammocètes (zone abritée sablo-limoneuse) et y restent pendant 5 à 7 ans à l'état vermiforme, se nourrissant d'algues et débris organiques.

Phase adulte la métamorphose est atteinte à la taille de 130-150 mm (août-octobre). En automne, les juvéniles dévalent la rivière et gagnent la mer où ils se nourrissent de sang.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

Lampetra Planeri (Bloch, 1784)

La Lamproie de Planer

CYCLOSTOMES, Pétromyzonidés.

Statut de protection : protection de biotope possible

France : liste des espèces protégées, loi 76-629

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II)
Convention de Berne 19 sept 1979 (annexe III)

Code UE : 1096



B. BRETON

Présence avérée : Oui

Causes de disparition en France :

- Pollution des eaux : faible
- Sensibles aux activités anthropiques
- Barrage, lâchers d'eau, curages

Sensibilité sur le site : Moyen

Habitat

C'est une espèce d'eau douce non parasite, vivant dans les têtes de bassin et les ruisseaux.

L'habitat de reproduction est similaire à celui de la lamproie de rivière mais le nid, plus petit (20 cm et 10 cm de profondeur), est façonné avec des graviers et du sable

Biologie et moeurs

Reproduction mars-avril, dans des eaux comprises entre 8 et 11°C. Plus de 30 individus peuvent s'accoupler ensemble jusqu'à 100 fois par jour. Il n'y a pas de survie post-reproduction.

Phase larvaire les larves restent en moyenne 5, 5 à 6,5 ans dans leur terrier, elles se nourrissent en filtrant le microplankton apporté par le courant

Phase adulte la maturité sexuelle est atteinte à la taille de 90-150 mm, sans alimentation, après la métamorphose (septembre-novembre) et se poursuit jusqu'au printemps suivant.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

***Leuciscus rostratus* (Valenciennes, 1844)**

La Vandoise rostrée

Ostéichthyens, Cypriniformes, Cyprinidés

Répartition :

Europe : présente en Europe occidentale et centrale

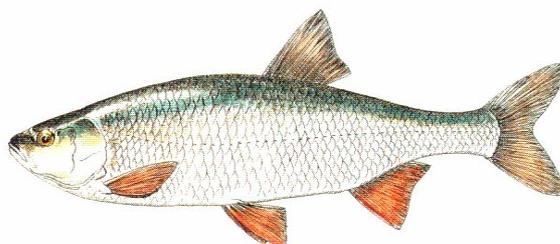
France : présente dans la plupart des régions mais est plus rare dans le sud du pays.

Présence avérée : Oui

Causes de disparition en France :

- curages
- Pollution

Sensibilité sur le site : Moyen



Habitat

La vandoise vit en bande dans les eaux vives, sur fonds de graviers et de sable, en marge du courant et au voisinage de berges encombrées d'embâcles.

Biologie et moeurs

Reproduction La frai a lieu en mars-avril dès 10°C. La ponte est synchrone mais décalée selon l'âge des poissons, les gros étant plus précoces. La femelle dépose de nuit sur des radiers peu profonds 15000 à 25000 œufs de 1.5 mm qui s'infiltrant entre les graviers et s'y collent.

L'éclosion a lieu au bout de 25 à 30 jours.

Phase adulte Les alevins sont grands (7mm) et à croissance rapide (6-10 cm à 1 an).

Elle se nourrit d'insectes au fond ou en dérive, mais aussi d'algues benthiques.

Longévité moyenne 4 ans, exceptionnelle 15 ans.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

***Emys orbicularis* (Linné, 1758)**

Cistude d'Europe

Reptile, Chéloniens, Emydidés.

Statut de protection : protection totale

France : liste des espèces protégées, loi 76-629

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II, IV)
Convention de Berne 19 sept 1979 (annexe II)

Code UE : 1220



F. ZUNINO

Présence avérée sur le site : Oui

Enjeu écologique sur le site : Fort

Menaces sur le site :

- Fermeture du milieu
- Travaux mécaniques
- Concurrence alimentaire/territoriale avec la Tortue de Floride.
- Prélèvements (animaux de compagnie) : faible
- Fréquentation : pas de dérangement sur les marais
- Pollution de l'eau : faible.

Sensibilité sur le site : Moyen

Objectifs de gestion sur le site :

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

Habitat

Fréquente les eaux douces dormantes (étang, marais) mais aussi les ruisseaux et rivières à faible courant non pollués, de préférence bordés d'une abondante végétation.

Les secteurs de substrat meuble pour la ponte.

Espace où il y a un faible taux de dérangement (espèce farouche).

Biologie et moeurs

Hiverné d'octobre à mars-avril, enfouie dans le sol.

Reproduction avril-mai, ponte en juin. La femelle creuse un trou dans des substrats meubles (souvent sablonneux) et secs où elle dépose ses œufs qu'elle recouvre de sable et de terre par la suite.

Alimentation : insectes et mollusques aquatiques, vers, parfois poissons et grenouilles.

Espèce aquatique, elle se tient souvent sur la rive, sur un tronc d'arbre ou sur un rocher en plein soleil dans la journée.

***Lutra lutra* (Linné, 1758)**

Loutre d'Europe

Mammifères, Carnivores, Mustélidés

Statut de protection : totale

- **Liste rouge des espèces menacées** : espèce en danger en France
- **Europe** : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II, IV) Convention de Berne (Annexe I)
- **France** : Espèce protégée (arrêté du 17/04/81)



Code UE : 1355

Fédération départementale des chasseurs des Landes

Présence avérée : Oui.

Hors zonage :

Enjeu écologique sur le site : très fort.

Menaces sur le site :

- Empoisonnement
- Piégeage
- Collisions routières
- Présence de chiens errants.
- Travaux mécaniques
- Pollution de l'eau : faible
- Fréquentation : faible
- Diminution des disponibilités en proies

Habitat

- La loutre affectionne les côtes marines, les estuaires, les fleuves, les rivières, les étangs, les lacs, les canaux et les marais. La présence de végétation sur les berges est très importante.

- Elle occupe plusieurs types de gîtes : les couches, les abris et les catiches (nom du terrier) à ciel ouvert dans les saussaies impénétrable, les magnocariçaies ou les ceintures d'hélophytes.

Biologie

- Surtout crépusculaire et nocturne

- **Régime alimentaire** : la loutre se nourrit de poissons (anguilles, salmonidés, percidés, épinoches), grenouilles, mollusques (escargots, moules), crustacés, oiseaux d'eau (canards colvert, poules d'eau), petits rongeurs, insectes.

- **Reproduction** : L'accouplement a lieu en toute saisons, généralement dans l'eau. La mise bas a lieu après une gestation de 62 jours dans un terrier localisé dans les berges d'un cours d'eau ou dans les boisements rivulaires.

- **Longévité** : 20 ans.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

***Mustela lutreola* (Linné, 1761)**

Vison d'Europe

Mammifère, Carnivore, Mustélide

Statut de protection :

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes IV)
Convention de Berne 19/09/1979 (annexe II)

France : Espèce protégée (arrêté du 17/04/81)

L'espèce a perdu, en 20 ans, au moins la moitié de son aire de répartition (Maizeret et al, 1998).

Cette régression se poursuit à l'heure actuelle : c'est le cas de l'Eyre, ce qui était déjà suspecté depuis les premières campagnes de 1996-1997 réalisées pour équiper des visons d'émetteurs (GREGE 2000).

Présence avérée sur le site : Oui.

Enjeu écologique sur le site : Très fort

Causes de disparition en France :

- Disparition des habitats prairiaux.
- Les destructions directes (route, prédation, piégeage, empoisonnement, ...)
- la compétition avec le vison d'Amérique
- Agent pathogène
- Pollution de l'eau : faible.

Enjeux sur le site : très forts

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique



G. MARTIN

Habitat

- Cours d'eau forestier
- Boisements inondables
- Marais
- Prairies humides
- Tourbières
- Ruisseaux traversant des zones agricoles

Exigences écologiques :

- La disponibilité en proie
- La nécessité de se mettre à l'abri des prédateurs

⇒ milieux aquatiques fortement productifs convenablement répartis à l'intérieur de son domaine vital. La présence de mosaïque de milieux humides constitue un atout.

Biologie

Régime alimentaire :

Amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons...), petits mammifères (mulots, campagnols, souris...), poissons, oiseaux.

Comportement social/reproduction :

- Animaux territoriaux, nocturnes et crépusculaires.

- domaines vitaux : de 1 km à plus de 15 km.

- Les mâles et les femelles ne se rapprochent qu'au moment de l'accouplement (février-avril)

- gestation : de 35 à 72 jours

- naissance en mai-juin avec une portée de 2 à 7 jeunes / an

- La femelle élève seule ses petits pendant 10 semaines (≅ août)

- maturité sexuelle vers 1 an.

Rhinolophus ferrumequinum

Grand Rhinolophe

Code UE : 1304

Mammifères, Chiroptères, Rhinolophidés

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II, IV)
Convention de Berne 19/09/1979 (annexe II)

France : arrêté du 17/04/81 modifié 11/09/93

Répartition :

Région méditerranéenne, Europe occidentale et centrale. Forte régression dans le nord-ouest de l'Europe.

France : Espèce présente surtout dans l'ouest. Assez souvent contactée en Aquitaine mais en petites colonies ou individus isolés.

Présence avérée : Oui.

Enjeu écologique sur le site : Fort

Menaces sur le site : dérangement des sites de reproduction et d'hivernage. Disparition des habitats de chasse, les prairies (boisement, mise en culture, urbanisation).

Pesticides en zones agricoles, vermifugation du bétail.

Voies routières

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique



Inventaire Faune de France

Habitat

L'espèce chasse préférentiellement dans les zones de feuillus et au-dessus des prairies.

Les zones pâturées sont particulièrement appréciées, le bétail favorisant le développement des coléoptères coprophages dont l'espèce se nourrit.

Elle consomme également des papillons de nuit.

Biologie

- Description:

Grandes oreilles, larges et pointues, ailes larges. Pelages laineux épais, fauve grisâtre dessus, chamois dessous.

Longueur totale : de 9 à 13 cm

Envergure : 35-40 cm

Poids: 16 à 30 g.

- Activité :

- Nocturne

- Vit en groupe l'été

- Hiverné de novembre à avril dans une caverne ou cave humide.

- Reproduction :

Un seul petit par an. Naissance en juillet-août.

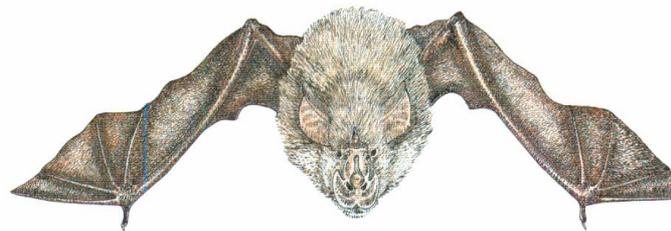
- Régime alimentaire :

Grands insectes volants (papillons nocturnes, coléoptères).

- **Longévité** : jusqu'à 30 ans.

Rhinolophus hipposideros

Petit Rhinolophe



Inventaire Faune de France

Code UE : 1303

Mammifères, Chiroptères, Rhinolophidés

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II, IV)
Convention de Berne 19/09/1979 (annexe II)

France : arrêté du 17/04/81 modifié 11/09/93

Répartition :

Europe : Région méditerranéenne, Europe occidentale et centrale. En forte régression dans le nord et le centre de l'Europe.

France : Espèce présente sur tout le territoire mais en forte régression dans le nord.

Présence avérée : Oui.

Enjeu écologique sur le site : Fort

Menaces sur le site : Modification du petit bâti. dérangement des sites de reproduction et d'hivernage. Disparition des habitats de chasse, les prairies (boisement, mise en culture, urbanisation). Pesticides en zones agricoles, vermifugation du bétail.

Voies routières

Habitat

Chasse habituellement dans la végétation dense des bords de zones humides, le long des lisières forestières ou des haies entourant les prairies où elle se nourrit d'insectes.

La présence de bâtiments est indispensable où elle trouve les conditions favorables à la reproduction (bergeries, granges...).

Biologie

- Description:

Oreilles bien développées et pointues, ailes larges. Pelage long et lâche, gris-brun dessus et beige dessous.

Longueur totale : environ 7 cm

Envergure : 20 à 25 cm

Poids: 4 à 10 g

- Activité :

- Nocturne

- Mâles solitaires. Les femelles vivent en groupe l'été.

- Hivernent d'octobre à avril dans des grottes, terriers et autres abris souterrains

- Reproduction :

Un seul petit par an. Naissance en juin-juillet.

- Régime alimentaire :

Petits insectes volants (papillons nocturnes, moustiques).

- **Longévité** : jusqu'à 21 ans.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

Barbastella barbastellus

Barbastelle

Code UE : 1308

Mammifères, Chiroptères, Rhinolophidés

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II, IV)
Convention de Berne 19/09/1979 (annexe II)

France : arrêté du 17/04/81 modifié 11/09/93

Répartition :

Europe : Europe moyenne à l'est jusqu'au Caucase.
De la Suède au Maroc. En régression surtout dans le nord de l'Europe.

France : Elle est en situation dramatique dans le nord du pays. En Aquitaine elle est régulièrement contactée en petits nombres.

Présence avérée : Oui.

Enjeu écologique sur le site : Fort

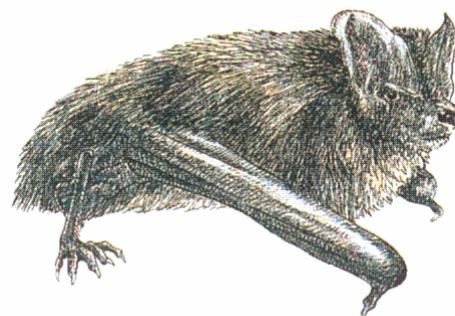
Menaces sur le site : Toutes les atteintes au milieu forestier lui sont néfastes et en particulier le passage d'une sylviculture traditionnelle à la monoculture intensive.

La destruction des structures boisées linéaires (haies, talus, bords de routes).

Les traitements phytosanitaires.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique



Inventaire Faune de France

Habitat

Affectionne très nettement les forêts mixtes âgées à strates buissonnantes. Elle chasse sur les lisières extérieures (incluant la cime des arbres) et les chemins. Elle se nourrit d'insectes forestiers.

Biologie

- Description:

Oreilles très larges et carrées, ailes assez longues et étroites, museau très court. Pelage long et noirâtre.

Longueur totale : jusqu'à 11.5 cm

Envergure : 24 à 27 cm

Poids : 6 à 14 g

- Activité :

- Crépusculaire et nocturne

- Espèce vivant seule ou en groupe pouvant compter jusqu'à 60 individus.

- Hivernent d'octobre à mars dans des grottes, des troncs d'arbres, souterrains ou des caves.

- Reproduction :

Un à deux jeunes par femelle. Elles forment de petites colonies pour la mise à bas (juin).

- Régime alimentaire :

Insectes de petite taille (papillons nocturnes, moustiques) capturés au vol.

- **Longévité** : jusqu'à 23 ans.

Luscinia svecica namnetum

La Gorgebleue à miroir blanc de Nantes

Oiseau, Passériformes, Turdidés

Statut de protection :

Europe : Directive Oiseaux n°79/409/CEE (Annexe I)
Convention de Bern 19/09/79 (Annexe II)
France : Espèce protégée (Arrêté du 17/04/81)

Répartition :

Trois sous-espèces de *L. svecica* peuvent être rencontrées en France. L'une, *L. s. cyanecula* niche dans une grande moitié Est de la France Normandie incluse. Une seconde ne se rencontre qu'en migration il s'agit de *L. s. svecica*. Enfin, *L. s. namnetum* se reproduit sur la façade manche-atlantique et seulement là. C'est un taxon endémique (voir carte).



Photos : L. Couzi



HABITAT

Prairies humides côtières, marais salants, franges buissonnantes des schorres, bords des canaux, et roselières en milieu doux (voir photo).

BIOLOGIE

Le plumage du mâle nuptial est remarquable par sa gorge bleue irisée ornée d'une tache blanche.

Migration :

Arrivé en gironde autour de la mi-mars et départ dans le courant du mois d'août. En hiver les oiseaux de cette sous-espèce se réfugient en grande partie au Portugal.

Reproduction :

Deux pontes par an (5 à 6 œufs), nid au sol.

Alimentation :

Araignées, larves de diptères, chenilles. S'alimente sur les zones de battement de la marée, sur de micro-vasière le long de fossés.

Présence avérée : oui
Intérêt de l'espèce : majeur (endémisme)
Enjeu écologique sur le site :
Menace sur le site :
Objectif de Gestion :

Alcedo atthis

Martin-pêcheur d'Europe

Oiseaux, Coraciiformes, Alcédinidés

Statut de protection :

- **Europe** : Directive Oiseaux (02/04/79)
Convention de Berne 19/09/1979
- **France** : Espèce protégée (arrêté du 17/04/81)

Répartition :

Le Martin-pêcheur est présent dans toute l'Europe et en Asie.

Il hiverne en Europe occidentale et méridionale.

En France, il se reproduit sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones de hautes montagnes et en Corse.



S. MARGUET

Présence avérée : Oui

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le sites :

Objectifs de gestion sur le site :

Habitat

Le Martin-pêcheur est présent en bord de l'eau : rivières lentes avec berges sablonneuses abruptes et buissonnante, lacs, étangs, canaux et également côtes maritimes rocheuses (en hiver).

Biologie

Activité :

- Diurne.
- Solitaire
- Les adultes sont sédentaires; les jeunes effectuent des mouvements de dispersion parfois important à l'automne.
- Se tient souvent posé sur une branche au dessus de l'eau d'où il plonge pour capturer ses proies.

Reproduction :

- Pond au fond d'un terrier creusé dans le sable ou la terre d'un talus, généralement au dessus de l'eau.
- 2 à 3 pontes par an d'avril à août comportant chacune 6 ou 7 œufs.

Alimentation:

Petits poissons mais aussi insectes aquatiques. Plus rarement, crustacés et mollusques.

Longévité : environ 15 ans.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

Anas crecca (Linnaeus, 1758)

Sarcelle d'hiver

Oiseaux, Ansériformes, Anatidés

Statut de protection :

- **Europe** : Directive Oiseaux (annexes II et III)
Convention de Bern (Annexe III)
Convention de Bonn (Annexe II)
Convention de Washington (Annexe III)
- **France** : liste rouge (Espèce rare)

Répartition :

Espèce nichant dans toutes les régions tempérées et septentrionales d'Europe, d'Asie, et d'Amérique du nord.

Présence avérée : Oui

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le sites :

Objectifs de gestion sur le site :

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

Habitat

Eaux saumâtres ou douces peu profondes, lacs, étangs et marais riches en végétation.

Biologie

Activité :

- très grégaire en hiver
- se nourrit de nuit dans les eaux peu profondes.
- En France : les Sarcelles d'hiver scandinaves et sibériennes arrivent entre juillet et l'automne et repartent dès la fin janvier. Le passage pré-nuptial se poursuit jusqu'à avril.

Reproduction :

- une ponte par an (avril à juin) de 8 à 12 œufs.
- nid construit au sol parmi la végétation.

Alimentation:

Petites graines aquatiques principalement, mais aussi quelques invertébrés en été.

Longévité : environ 15 ans

Cerambyx cerdo
Grand capricorne

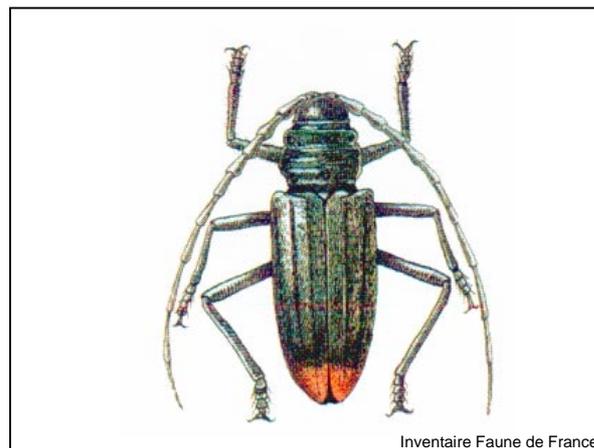
Code UE : 1083 *Insecte, Coléoptère, Cérambycidé*

Statut de protection :

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II, IV)
Convention de Berne 19/09/1979 (annexe II)

France : arrêté du 22/07/93

Très commune dans le sud



Présence avérée sur le site : Oui.

Enjeu écologique sur le site : Faible.

Menaces sur le site :

- Disparition des boisements spontanés : faible
- Modification/intensification de l'exploitation forestière : faible.
- Traitements phytosanitaires : faible.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

Habitat

Espèce principalement liée à différentes espèces de chênes. Peut fréquenter d'autres essences.

Il affectionne les forêts de chênes lorsqu'elles comportent de vieux arbres sénescents, mais aussi les parcs et les zones bocagères.

Il affectionne les vieux arbres solitaires et bien ensoleillés.

Biologie

Mœurs plutôt crépusculaires nocturnes, il leur arrive de sortir en plein jour pour manger des fruits mûrs.

Cycle de développement : 3 ans

- œufs : déposés dans les anfractuosités et blessures des vieux arbres au niveau du tronc ou de grosses branches entre juin et début septembre.

- Larve : dans les couches corticales la première année puis pénètrent dans le bois.

- Imago : 2 mois vers fin de l'été ou automne.

- Adultes: Restent à l'abri durant l'hiver. Période de vol de juin à septembre.

Régime alimentaire :

- Les larves sont xylophages. Ils se nourrissent du bois sain de chênes âgés.

- Les adultes consomment la sève des arbres blessés, du feuillage et de fruits mûrs.

***Lucanus cervus* (Linné, 1758)**

Lucane cerf-volant

Code UE : 1083

Insecte, Coléoptère, Lucanidé

- **Statut de protection :**
- **Europe :** Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II, IV)
Convention de Berne 19/09/1979 (annexe III)
- **France :** Il est bien présent sur l'ensemble du territoire **La Gironde**, où l'espèce n'a été **découverte qu'en 1989** (Grand, 1990) regroupe près de **50 % des communes où l'espèce est présente.**

Présence avérée sur le site : Oui.

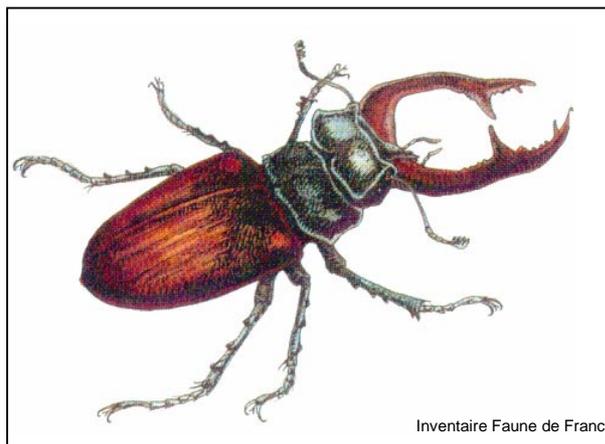
Enjeu écologique sur le site : Faible.

Menaces sur le site :

- Disparition des boisements spontanés : faible
- Modification/intensification de l'exploitation forestière : faible.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique



Habitat

Les adultes se rencontrent dans les souches et troncs et branches de vieux arbres feuillus dépérissants. Préfèrent les chênes mais s'observent aussi au niveau d'autres essences caducifoliées. Aussi, dans les bocages anciens

L'habitat larvaire est le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants

Biologie

Crépusculaires et nocturnes, bons voiliers.

Cycle de développement : 5-6 ans voire plus

Adultes: La période de vol est courte, aux alentours d'un mois. Observés de mai à août.

Régime alimentaire :

- Les larves sont très polyphages, mais pas xylophages vrais car consomment du terreau issu du bois en décomposition et du bois fortement déstructuré des radicelles puis racines et souches.

- Les adultes consomment la sève des arbres blessés ou dépérissants, principalement des chênes, mais il est polyphage. Se nourrissent aussi des sécrétions des plantes.

***Leucorrhinia albifrons* (Burmeister, 1839)**

Leucorrhine à front blanc

Statut de protection :

- **Europe** : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes IV)
- **France** : Espèce protégée (arrêté du 22/07/93)

Mentionnée dans 7 départements

La Gironde, où l'espèce n'a été **découverte qu'en 1989** (Grand, 1990) regroupe près de **50 % des communes où l'espèce est présente.**



C. PAIN

Présence avérée : réserve de chasse de Brandemale (2002)

Hors zonage : gravières bordant l'A63 et l'A86

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le sites :

Actions anthropiques :

- marnages excessif
- rectification des berges
- exploitation intensive des zones riveraines.

Habitat

- Eaux oligotrophes, acides, avec une végétation immergée bien développée, avec des nénuphars et des herbiers à potamots par exemple.
 - La présence de sphaignes est quasi systématique.
 - Situation idéale : présence de molinie en touradon.
- Peut se contenter d'autres supports d'émergence (branches de pins dans l'eau, Eleocharis sp...)
- Ceinture arbustive proche nécessaire à la maturation des individus et aux mâles surnuméraires.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

Biologie

Cycle de développement : 2 ans

Ponte : mi-mai à fin juin. De type exoophyte.

Les larves vivent parmi les plantes aquatiques immergées ou dans les zones peu profondes proches des berges (parmi les héliophytes) (Schorr, 1996)

Emergence : à partir de mi-avril

Période de vol : avril jusqu'au début du mois de juillet.

***Oxygastra curtisii* (Dale, 1834)**

La cordulie à corps fin

Statut de protection :

- **Europe** : Directive Habitats CEE 92/43 (annexe II et IV)
Convention de Berne du 19/09/79 (annexe II)
- **France** : Espèce protégée (arrêté du 22/07/93)

Présente en Europe de façon représentative qu'en France et sur la péninsule ibérique (Askew, 1988) d'où l'importance des populations françaises à l'échelle communautaire.

Très largement représentée au sud de la Loire l'espèce est plus occasionnelle au nord.



T. MENUT / BIOTOPE

Présence : étang de Lescarret

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le sites :

Actions anthropiques :

- marnages excessif
- rectification des berges
- exploitation intensive des zones riveraines.

Habitat

- Se développe préférentiellement dans les eaux stagnantes à faiblement courantes.
- Peut occuper des milieux nombreux et variés (anciens sites d'extraction, des étangs, des rivières).
- Le substrat semble lui aussi pouvoir être varié (d'un environnement calcaire à un substrat acide et sableux).
- Facilement détectable, les mâles patrouillant inlassablement le long des berges du plan d'eau ou de la rivière.

Biologie

Cycle de développement : de 2 à 3 ans

Ponte : principalement de mi-juin à fin août; de type exophyte, les femelles pondent seules, en vol, dans des recoins de la berge.

Les larves se tiennent dans la vase ou le limon à proximité des berges, plutôt en zone calme.

Emergence à partir de fin mai lorsque les conditions climatiques sont favorables.

Période de vol de fin Mai à fin Août

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

***Leucorrhinia pectoralis* (Charpentier, 1825)**
Leucorrhine à gros thorax

Statut de protection :

- **Europe** : Directive Habitats CEE 92/43 (annexe III et V)
Convention de Berne du 19/09/79 (annexe II)
 - **France** : Espèce protégée (arrêté du 22/07/93)
- Rare en Europe de l'ouest (Sternberg *et al.*, 2000b; Schorr, 1996c).
Dans 19 départements en France (Dommanget *et al.*, 2002).
En Aquitaine, n'est connue que dans les Landes et la Gironde. En Gironde, 44 sites dont 42 sont des lagunes dans la pinède (Van Halder *et al.*, 2002). Dans les Landes *L. pectoralis* est beaucoup plus rare ; elle a été observé de 1993 à 1997 à Labrit (lagune de Latapy) et en 1997 à Arjuzanx (Leconte *et al.*, 2002).

Présence avérée sur le site : Oui.

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur les sites :

- Actions anthropiques :
- marnages excessif
 - rectification des berges
 - exploitation intensive des zones riveraines.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique



LPO

Habitat

- eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes, et souvent acides (pH (4.2) 5.0-7.6), comme les tourbières à sphaignes et les mares ou étangs tourbeux (Schorr, 1996c ; Sternberg *et al.*, 2000b ; d'Aguilar & Dommanget, 1998).
 - *L. pectoralis* évite les eaux peu ou trop végétalisées et semble préférer les eaux dont la surface est couverte de 10 à 40% de végétation (Schorr, 1996c).
 - Semble rechercher une mosaïque d'éléments :
 - zones à hélophytes (plantes avec des tiges verticales sortant de l'eau)
 - zones avec plantes flottantes (ou plantes immergées et affleurant la surface)
 - zones d'eau libre d'au moins 5 m² (Sternberg *et al.*, 2002b)
- En général les plans d'eaux occupés sont peu profonds et présentent un fond de couleur sombre (Schorr, 1996c).

Biologie

- Cycle de développement** : 2 à 3 ans
Ponte : mi-mai à fin juin. De type exo-phyte.
Les larves affectionnent les endroits peu profonds et ensoleillés. Parmi les hydrophytes et à la base des hélophytes riverains.
Emergence : à partir de début mai
Période de vol : début mai à fin juillet (surtout juin)

Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)
Agrion de Mercure

Statut de protection :

- **Europe** : Directive Habitats CEE 92/43 (annexe II et IV)
Convention de Berne du 19/09/79 (annexe II)
 - **France** : Espèce protégée (arrêté du 22/07/93)
- L'espèce est présente sur une très grande partie du territoire, toutefois ce taxon est souvent extrêmement localisé. en Gironde, 12 sites seulement sont connus, lui procurant le statut départemental d'assez rare (Van Halder et All, 2002)

Présence : étang du Martinet (Lugos,2002)

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le sites :

- Absence d'entretien du milieu conduisant à sa fermeture
- Drainage des prairies humides d'où disparition des ruisselets
- Pollution et eutrophisation : faible

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique



H. VAN HALDER

Habitat

- Exigences très particulières de cet odonate.
- Les stations découvertes sont constituées de fossés, de ruisselets, de canaux, ou de petites rivières ayant pour caractéristiques communes un courant faible ou nul, une végétation aquatique ou rivulaire très abondante ainsi que des dimensions souvent très modestes.
- Cette espèce, préférant les milieux calcaires est sensible à la pollution et à l'eutrophisation (MNHN, 1994).

Biologie

Cycle de développement : 2 ans

Ponte des adultes en été. De type endophyte, les femelles, en tandem, insère les œufs dans les plantes aquatiques ou rivulaires.

Les larves se développent enfouies dans la vase au pied des végétaux aquatiques ou au milieu des racines de la végétation rivulaire.

Emergence (avril-mai) : sur une tige qui dépasse de l'eau

Période de vol : D'avril à août

***Euphydryas aurinia* (Rottemburg, 1775)**

Le Damier de la Succise

Insecte, Lépidoptère, Nymphalidé

Statut de protection :

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexe II)
Convention de Berne 19/09/1979 (annexe II)

France : Espèce protégée (arrêté du 22/07/93)

Présente sur toute la France jusqu'à 2500 m. On assiste depuis 50 ans à une diminution et à une fragmentation de son habitat (MNHN, 1994).

Concernant le domaine atlantique, l'aire d'occurrence de cette espèce est considérée comme en fort déclin. *E. aurinia aurinia* est la sous-espèce présente en plaine (hormis le domaine méditerranéen).

En Gironde, cette espèce semble assez fréquente. Toutefois, les informations la concernant sont très fragmentaires, que ce soit sur sa répartition comme sur son cycle de développement.



L. COUZI

Code UE : 1052

Habitat

La littérature mentionne pour cette sous-espèce des plantes-hôtes de la famille des scabieuses (Lafranchis, 2000). Etant présent sur des milieux aussi différents que des prairies calcaires dans le Libournais et de la lande humide, il est fort probable que notre département renferme les deux écotypes connus chez cette espèce, l'un se développant en milieu humide ou mésophile et l'autre en milieu xérique.

Présence avérée : Oui

Enjeu écologique sur le site : Fort

Menaces sur le sites :

- assèchement des zones humides
- abandon et disparition des prairies
- plantation des peupliers : faible

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

Biologie

Espèce monovoltine

Adultes : Période de vol sur 3-4 semaines d'avril à début juin

Œufs : pondus groupés sous les feuilles de la plante-hôte en juin. Première ponte : jusqu'à 300 œufs.

Chenilles : Après environ 3 semaines, les œufs éclosent et les chenilles, grégaires, tissent une toile sur la plante-hôte. Elles sortent du nid pendant l'hiver. Fin avril, elles se dispersent pour se nymphoser.

Chrysalides : 15 jours à 3 semaines de fin mars à juillet.

Reproduction : les femelles ne s'accouplent qu'une fois et pondent de 1 à quelques jours après.

Vol des adultes : ne volent que par temps ensoleillé.

***Coenonympha oedippus* (Fabricius, 1787)**

Fadet des Laïches ou Oedippe

Insecte, Lépidoptère, Nymphalidé

Statut de protection :

Europe : Directive Habitats CEE 92/43 (annexes II et IV)
Convention de Berne 19/09/1979 (annexe II)

France : Espèce protégée (arrêté du 22/07/93)

Elle est considérée comme la plus menacée d'Europe.

En France, où l'espèce est considérée comme en danger d'extinction (MNHN, 1994), les populations sont très dispersées, certaines ayant déjà disparues.

Il semble que les départements de la façade atlantique, la Gironde et les Landes notamment soient les derniers bastions viables à long terme. Mais très fréquente, en juin dans la lande humide de ces deux départements, l'espèce n'a pas fait l'objet que de faibles recherches.



Code UE : 1071

C. PAIN

Présence avérée : Oui

Enjeu écologique sur le site : Fort

Menaces sur les sites :

- assèchement des zones humides
- abandon et disparition des prairies

Habitat

C. oedippus se développe dans notre département dans des milieux humides, majoritairement constitués de lande à *Molinia coerulea* et *Schoenus nigricans* mais qui peuvent aussi être des zones de marais, des tourbières...

La Molinie, en tant que plante-hôte est indispensable à son développement.

Dans la zone d'étude, l'espèce a été contactée à de nombreuses reprises dont les sites peuvent être classés en 3 catégories : lande humide sur de vastes surfaces, lande humide en lentilles et autres milieux humides.

Biologie

Espèce monovoltine

Adultes : Période de vol sur 6 semaines de fin mai à mi-juillet. Durée de vie : 1 semaine

Œufs : période de ponte = période de vol. Incubation 16 à 20 jours.

Vol des adultes : ne volent que par temps ensoleillé et sont très sédentaires.

Reproduction : les femelles restent en position de repos sur la plante-hôte. Les mâles ont un comportement de « patrouilleurs ».

Les œufs sont pondus isolément ou par 2-3 sur les feuilles de la plante-hôte.

Régime alimentaire :

Les chenilles se nourrissent sur la molinie, le Poa des marais ou le Choin noirâtre. Les adultes sont floricoles mais butinent peu.

CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPECE

Voir Atlas cartographique

ESPECES PATRIMONIALES

Couleuvre verte et jaune

Coluber viridiflavus

Reptiles, Squamates, Colubridés

Répartition :

Espèce présente dans la moitié sud de la France.
Vit essentiellement en plaine.

Espèce qui ne semble pas menacée en France. Elle est en expansion vers le nord depuis le début du siècle.



Habitat

Terrains rocheux, secs et bien ensoleillés, parsemés de buissons.

Fréquente occasionnellement des milieux plus humides (prairies et bords de rivières).

Biologie

- Description :

Tête et corps vert sombre ou noirs, ponctués de petites tâches jaunes. Ventre jaunâtre.

Peut mesurer jusqu'à 1.60m.

- Activité :

Diurne, active dès le matin.

Vit au sol.

Très agressive quand elle est menacée, elle mord fortement si on la saisit.

Mue complète, 4 ou 5 fois dans l'année.

Hiverné d'octobre à mars-avril dans un trou profond du sol ou sous une racine.

- Reproduction :

Ovipare.

Accouplements en mai, précédés de violents combats.

Ponte entre fin juin et début août de 5 à 15 œufs.

- Alimentation :

Petits mammifères (mulots, souris, campagnols, musaraignes...), jeunes oiseaux, lézards et serpents, parfois amphibiens.

Les jeunes consomment surtout de petits lézards.

Présence avérée sur le site :Oui.

Enjeu écologique sur le site :

Menaces potentielles :

- Disparition des milieux humides
- Destructons directes (routes, destructions volontaires...)

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Couleuvre vipérine

Natrix maura

Reptiles, Squamates, Colubridés

Répartition :

Espèce présente dans le Sud-Ouest de l'Europe.
En France, elle est présente essentiellement dans la moitié sud du pays.
Espèce en régression.



Habitat

Eaux courantes ou stagnantes bien ensoleillées. (bord des rivières, ruisseaux, canaux d'ostréiculture, étangs, marais...).
Espèce s'éloignant rarement de l'eau.

Biologie

- Description :

Dos jaunâtre à gris, marqué de tâches brunes ou noires formant parfois un dessin en zigzag.

Tête courte et triangulaire quand elle se sent menacée et ressemble alors, à une vipère.

Peut mesurer jusqu'à 1m.

- Activité :

Diurne et essentiellement aquatique.

S'expose fréquemment au soleil.

Inoffensive mais se dresse et fait face à l'intrus.

Emet un liquide nauséabond quand on la saisit.

5 mues pendant la période d'activité.

Hiverné d'octobre à avril dans une anfractuosité.

- Reproduction :

Ovipare.

Accouplements d'avril à octobre.

Une seule ponte de 4 à 16 oeufs.

- Alimentation :

Amphibiens adultes et têtards, poissons, sangsues, insectes aquatiques.

Les jeunes se nourrissent d'insectes, de têtards et de vers de terre.

Présence avérée sur le site :Oui.

Enjeu écologique sur le site :

Menaces potentielles :

- Disparition des milieux humides
- Destructons directes (routes, destructions volontaires...)

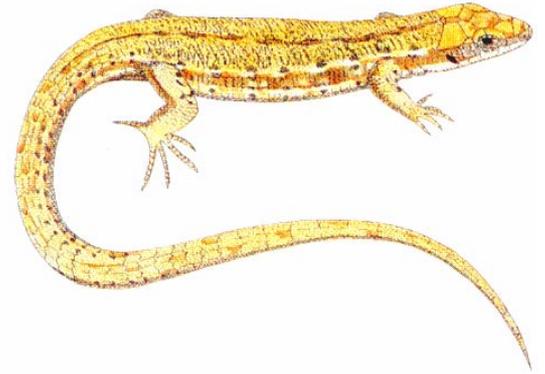
Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Lézard vivipare

Lacerta vivipara

Répartition :

Présente en Europe moyenne et septentrionale. En France, il est présent partout sauf sur le littoral méditerranéen et la zone comprise entre la Loire, Garonne et le Massif central.



Habitat

Endroits humides en général, évite les lieux trop secs. Marécages, tourbières, landes basses, prairies, lisières de forêt et clairières, mais également certaines zones herbacées du littoral.

Biologie

- Description :

Corps allongé, membres courts et massifs, queue épaisse, tête courte, museau arrondi. Dos brun présentant une bande vertébrale brun foncé. Peut mesurer de 12 à 18 cm.

- Activité :

Diurne. S'expose volontiers au soleil. Se déplace en courant rapidement. Nage avec aisance. Etablit son abri dans un terrier de rongeur. L'hivernage a lieu d'octobre à mars en moyenne.

- Reproduction :

Ovovivipare, mais la population la plus méridionale (Pyrénées, Aquitaine, Espagne du Nord-Ouest) est ovipare.

Les accouplements ont lieu en avril-mai.

La ponte de 4 à 11 oeufs a lieu en juillet-août.

- Alimentation :

Insectes, araignées, cloportes, acariens.

Présence avérée sur le site : Oui.

Enjeu écologique sur le site :

Menaces potentielles :

- disparition des zones humides et essentiellement des tourbières.

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Crapaud calamite

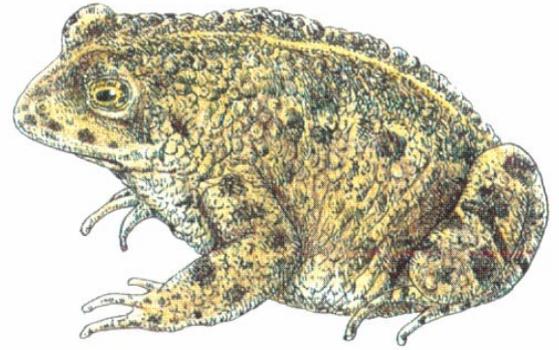
Bufo calamita

Amphibiens, Anoures, Bufonidés

Répartition :

Espèce présente dans l'Europe de l'Ouest et du Centre.
Répartition relativement hétérogène en France.

L'espèce semble en régression dans de nombreuses régions en France.



Habitat

Terrains sablonneux des vallées fluviales et des plaines, anciennes carrières, prairies et friches humides.

En période de reproduction, le Crapaud calamite fréquente les flaques peu profondes et les bords d'étangs.

Biologie

- Description :

Corps trapu, pattes arrières assez courtes.
Peau pointillée de rouge vif. Dos brunâtre plus ou moins marbré avec une étroite ligne vertébrale jaunâtre.

Gorge bleuâtre chez le mâle en période de reproduction.

- Activité :

Terrestre en dehors de la reproduction.

Crépusculaire et nocturne.

Hivernage d'octobre à fin mars.

Chants très sonores des mâles pendant la nuit, lors de la période de reproduction.

- Reproduction :

Ovipare.

Accouplement en mars et avril.

Ponte de 3000 à 4000 œufs sous forme de cordons gélatineux fécondés dans l'eau.

- Alimentation :

Insectes et leurs larves, araignées, vers.



Présence avérée : Oui.

Menaces potentielles :

- Destruction de ses milieux de reproduction.

Objectifs de préservation :

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Couleuvre d'Esculape

Elaphe longissima

Reptiles, Squamates, Colubridés

Répartition :

Espèce présente en Europe occidentale, centrale et méridionale.

En France, sa répartition n'est pas homogène : elle est absente dans le nord de la France et en Corse.

Espèce non menacée bien que localement en déclin par suite de la destruction de ses habitats. Tendence à l'extension dans le nord et le centre de la France.



Habitat

Terrains secs et ensoleillés parsemés de buissons.

Se tient fréquemment dans les vieux murs et les ruines, parfois même sous les toits des habitations anciennes.

Biologie

- Description :

Dos brun pratiquement uni. Flancs et ventre jaunâtres.

Les jeunes ont un collier noir et jaune qui les fait ressembler à la Couleuvre à collier.

Peut mesurer jusqu'à 2m.

- Activité :

Diurne et crépusculaire.

Grimpe fréquemment pour s'exposer au soleil.

Nage bien et se rend volontiers à l'eau. Déplacements lents.

Hiverné d'octobre à avril dans une anfractuosit , parfois en groupe.

- Reproduction :

Ovipare.

Accouplements en mai.

Ponte de 5 à 20 oeufs

- Alimentation :

Petits rongeurs (campagnols et mulots), mures, saignants, lézards, oisillons et oeufs.

Les jeunes se nourrissent principalement de lézards.

Présence avérée sur le site : Oui.

Enjeu écologique sur le site :

Menaces potentielles :

- Disparition des milieux humides
- Destructons directes (routes, destructons volontaires...)

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Couleuvre à collier

Natrix natrix

Reptiles, Squamates, Colubridés

Répartition :

Espèce présente partout en Europe sauf en Irlande et Ecosse et présente partout en France.

Espèce non menacée en France actuellement.



Habitat

Milieus humides en général (proximité des rivières, ruisseaux, étangs, marais) mais peut se trouver parfois dans les milieux secs.

Biologie

- Description :

Dos verdâtre uni ou tacheté de noir, flancs marqués de petites barres noires.

Sur la nuque, 2 croissants blanchâtres soulignés de noir formant un collier caractéristique.

- Activité :

Diurne parfois nocturne.

Terrestre mais peut chasser aussi dans l'eau.

Inoffensive. Excrète un liquide nauséabond de ses glandes anales pour se défendre.

Hiverné de novembre à avril dans une cavité naturelle, souvent en groupe.

- Reproduction :

Ovipare.

Accouplements en mai et à l'automne.

Une seule ponte en juillet comptant de 8 à 53 œufs.

- Alimentation :

Amphibiens principalement et petits poissons; parfois de jeunes oiseaux et de petits rongeurs.

Les jeunes consomment essentiellement des têtards.

Présence avérée sur le site :Oui.

Enjeu écologique sur le site :

Menaces potentielles :

- Disparition des milieux humides
- Destructons directes (routes, destructions volontaires...)

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Belette

Mustela nivalis

Mammifères, Carnivores, Mustélidés

Répartition :

Espèce présente dans toute l'Europe sauf en Irlande et Islande et présente partout en France.

L'espèce ne semble pas menacée en France. Ses mœurs discrètes la font paraître beaucoup plus rare qu'elle n'est en réalité.



ROC

Habitat

Habitats très variés, dépendant surtout de la présence de petits rongeurs : lisières de forêts, haies, talus, fossés... Elle évite cependant, les terrains humides.

Biologie

- Description :

Le plus petit carnivore d'Europe : de 17 à 27 cm.

Corps allongé, long cou, petite tête, queue plutôt courte.

Pelage court et lustré, brun dessus et blanc dessous.

- Activité :

Aussi bien diurne que nocturne.

Terrestre et souterraine.

Quand elle chasse, elle se dresse souvent sur ses pattes arrière pour observer.

- Régime alimentaire :

Petits rongeurs (campagnols, mulots...) et parfois petits oiseaux, insectivores...

- Reproduction :

Pas de reproduction lorsque les proies sont rares. Lorsqu'elles abondent, la Belette élève 2 à 3 portées par an, de 3 à 9 petits.

- Longévité : 8 ans.

Présence avérée sur le site : Oui.

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le site :

- Empoisonnements, piégeage, collisions routières

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Blaireau européen

Meles meles

Mammifères, Carnivores, Mustélidés

Répartition :

Espèce présente dans toute l'Europe.

Elle ne semble pas menacée en France actuellement mais ses populations subissent de fortes pressions dues à l'Homme.



GEREA

Habitat

Forêts de feuillus ou boisements mixtes, souvent en terrain accidenté ou vallonné. Egalement dans les haies, bosquets, lan-

Biologie

- Description :

Espèce à corps allongé et large, queue courte et touffue, tête effilée, pattes courtes, griffes puissantes, pouvant mesurer jusqu'à 90 cm.

Pelage gris, pattes noires, tête blanche marquée de 2 larges raies noires.

- Activité :

Nocturne. Vit en famille toute l'année.

- Régime alimentaire :

Vers de terre, insectes, mollusques, graines et fruits.

- Reproduction :

Accouplement de janvier à octobre.

Naissance en février de 2 ou 3 petits.

- Longévité : 20 ans.

Présence avérée :

Hors zonage :

Menaces potentielles :

- Collisions routières
- Régression des prairies et des cultures traditionnelles
- Développement de la tuberculose bovine (?)

Objectifs de préservation :

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Campagnol amphibie

Arvicola sapidus

Mammifères, Rongeurs, Muridés

Répartition :

En Europe, espèce présente dans la Péninsule Ibérique et en France.



Habitat

Berges buissonnantes des cours d'eau lents, des lacs et étangs, également dans les marais.

Biologie

- Description :

Espèce à corps massif, oreilles courtes et queue longue. Elle peut mesurer jusqu'à 13 cm. Pelage brun et gris.

- Activité :

Diurne et en partie nocturne.
Semi-aquatique.

- Régime alimentaire :

Roseaux, plantes aquatiques et dans une moindre proportion : insectes et crustacés.

- Reproduction :

Jusqu'à 5 portées par an de 1 à 7 petits.

- Longévité : 2 ans.

Présence avérée : Oui

Hors zonage :

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le site :

- Dégradation des habitats : abaissement du niveau d'eau dans les zones humides, intensification de l'exploitation forestière...

- Intoxication lors des opérations d'empoisonnement des ragondins (anticoagulants)

Objectifs de préservation :

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Fouine

Martes foina

Mammifères, Carnivores, Mustélidés

Répartition :

Espèce présente en Europe centrale et méridionale jusqu'à la Baltique.

En France est présente partout sauf en Corse.

L'espèce semble en augmentation depuis plusieurs décennies notamment dans l'Ouest de la France.



Habitat

Terrains rocailleux, bocage et campagne cultivée.

Se tient très souvent à proximité des villages.

Biologie

- Description :

Espèce qui ressemble beaucoup à la Martre.

Pelage gris-brun et « bavette » à la gorge de couleur blanche. Elle peut mesurer jusqu'à 77 cm.

- Activité :

Strictement nocturne. Gîte fréquemment dans les maisons.

Espèce très bruyante en juillet-août lors du rut.

- Régime alimentaire :

Petits mammifères, oiseaux, œufs, fruits sauvages.

- Reproduction :

Accouplements en juillet et août.

Naissance de 2 à 4 jeunes en mars-avril.

- Longévité : de 8 à 10 ans.

Présence avérée : Oui

Hors zonage :

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le site :

- Intoxications lors des opérations d'empoisonnement des ragondins
- Maladie aléoutienne
- Collisions avec des véhicules
- piégeage

Objectifs de préservation :

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Genette

Genetta genetta

Mammifères, Carnivores, Viverridés

Répartition :

Présente en Europe que dans la Péninsule Ibérique et en France.

L'expansion récente de l'espèce dans notre pays est à mettre en relation avec la protection légale dont elle bénéficie.

Souvent apprivoisée pour chasser les souris.



Habitat

Zones de rochers et de fourrés denses, souvent à proximité de l'eau. Bocage, forêts de Chênes.

Biologie

- Description :

Espèce à corps allongé, longue queue épaisse, museau pointu et grandes oreilles pouvant mesurer jusqu'à 90 cm.

Pelage gris fauve, tacheté de brun-noir sur les flancs et le dos.

- Activité :

Espèce strictement nocturne et essentiellement terrestre.

- Régime alimentaire :

Petits mammifères (rongeurs, musaraignes...)

Oiseaux, reptiles, batraciens, quelques végétaux.

- Reproduction :

1 à 2 portée par an de 1 à 3 jeunes.

Maturité sexuelle à 2 ans.

- Longévité : 15 ans.

Présence avérée : Oui

Hors zonage :

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le site :

- Piégeage
- Dégradation de ses habitats : intensification de l'exploitation forestière dans les forêts galeries
- Développement de la maladie aléoutienne
- intoxication lors des opérations d'empoisonnement des ragondins (anticoagulants).

Objectifs de préservation :

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Martre

Martes martes

Mammifères, Carnivores, Mustélidés

Répartition :

Espèce présente en Europe sauf dans la Péninsule Ibérique et une partie des îles Britanniques.

En France, présente partout sauf sur le littoral méditerranéen et la majeure partie du Sud-Ouest.

Elle a globalement fortement régressée au fil des siècles.



Habitat

Forêts de boisements mixtes ou de conifères.
Évite les milieux ouverts et la proximité des

Biologie

- Description :

Espèce à corps allongé, longue queue touffue, tête triangulaire, pattes assez courtes et très velues en hiver, pouvant mesurer jusqu'à 80 cm.

Pelage brun et une « bavette » jaunâtre sur la gorge.

- Activité :

Nocturne et crépusculaire. Solitaire en dehors des périodes de reproduction, sédentaire.

- Régime alimentaire :

Petits rongeurs, oiseaux et fruits sauvages

- Reproduction :

Accouplement en juillet-août.

Naissance en mars-avril de 2 ou 5 petits.

- Longévité : 13 à 15 ans.

Présence avérée sur le site : Oui.

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le site :

- intoxication lors des opérations d'empoisonnement des ragondins (anticoagulants).
- Piégeage
- Collisions avec des véhicules
- Développement de la maladie aléoutienne
- Développement de pathologies affectant certaines de ses proies spécifiques (écureuils)

Objectifs de préservation :

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Musaraigne Aquatique

Neomys foediens

Mammifères, Insectivores, Soricidés

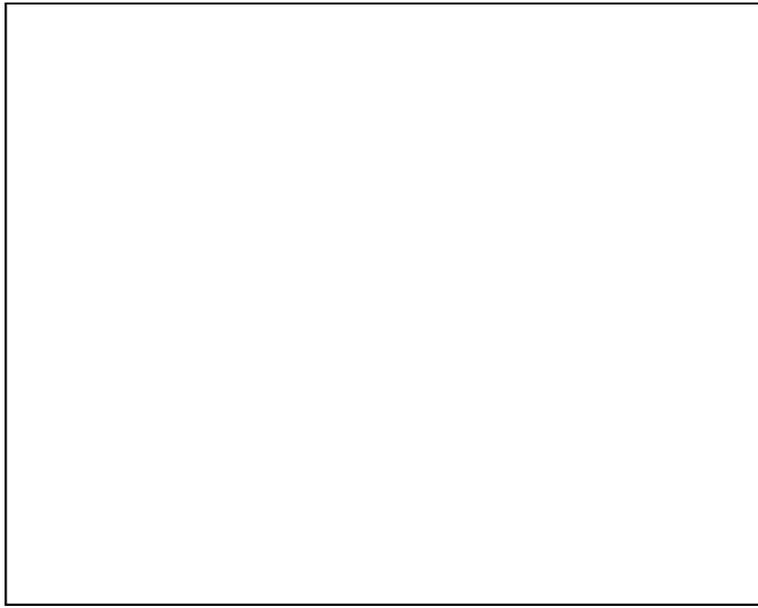
Répartition :

Espèce qui occupe toute l'Europe centrale et septentrionale ainsi que l'Asie.

En France, on la trouve partout sauf en Corse.



ROC



Présence avérée : Oui

Hors zonage :

Enjeu écologique sur le site :

Menaces sur le site :

Dégradation de ses habitats :

- Travaux sur berges
- Pollution des eaux

Objectifs de préservation :

Habitat

Berges des eaux courantes et stagnantes, riches en végétation : rivières, ruisseaux, lacs et étangs.

Biologie

- Description :

Espèce à corps robuste et tête allongée mesurant entre 12 et 17 cm..

Pelage épais et luisant noir dessus et blanc dessous, longue queue velue.

Extrémité des dents rouges.

- Activité :

Principalement crépusculaire et nocturne

- Régime alimentaire :

Insectes et larves aquatiques

Petits crustacés

Petits poissons

- Reproduction :

Accouplements d'avril à septembre.

3 portées par an avec 5 à 10 petits

Maturité sexuelle dès la première année.

- **Longévité : 2.5 ans**

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés

Putois

Mustela putorius

Mammifères, Carnivores, Mustélidés

Répartition :

Espèce présente dans toute l'Europe mais en régression depuis plusieurs décennies.



ROC

Habitat

Milieux humides (rivières, ruisseaux, étangs.) mais aussi bocages, lisières forestières.

Se trouve fréquemment à proximité de l'eau, parfois près des habitations.

Biologie

- Description :

Espèce à corps allongé, queue touffue assez longue, pattes courtes, pouvant mesurer jusqu'à 65 cm.

Pelage brun noirâtre, plus ou moins jaunâtre sur les flancs.

Lorsqu'il est menacé, il crie et émet une substance nauséabonde.

- Activité :

Exclusivement nocturne. Espèce terrestre, solitaire.

- Régime alimentaire :

Petits mammifères, amphibiens, oiseaux et lapins de Garenne.

Il effectue des provisions de nourriture.

- Reproduction :

Accouplement en mars et avril.

Naissance en mai et juin de 3 à 9 petits.

- Longévité : 15 ans.

Présence avérée :

Hors zonage :

Enjeu écologique sur le site :

Causes de disparition :

- Dégradation de ses habitats :
 - Disparition des milieux humides (abandon des prairies humides et cultures traditionnelles/abaissement des niveaux d'eau)
 - Aménagements/entretiens des berges, bassins et fossés
 - Intensification de l'exploitation forestière
- Empoisonnement lors des opérations de lutte contre le ragondin (anticoagulants)
- Collision avec des véhicules
- Prédation (chiens errants)
- Développement de la maladie aléoutienne

Objectifs de préservation :

Zone d'intervention	Moyens d'action choisis	Acteurs concernés